

land



N°06 · 09.02.2024 · 71. Jahrgang

Unabhängige Wochenzeitung für Politik, Wirtschaft und Kultur

POLITIK

„Damit beschreitet man einen gefährlichen Weg“

Stefan Braum, Professor für Strafrecht an der Uni Luxemburg, über das Bettelverbot, staatliche Repression und die Krise des Rechtsstaats

p.2

Consensuel et ambitieux

Manager culturel de formation, directeur artistique du Cape, Carl Adalsteinsson entre au ministère de la Culture par la grande porte. Un portrait

p.7

WIRTSCHAFT

„An d’Zaang geholl“

Die Landwirte suchen die Gründe für ihre Probleme in der Politik und Wirtschaft

p.9

« Wäit an d’Mëttelschicht »

Luc Frieden dit diriger un pays peuplé à « 90 pour cent » de membres des classes moyennes. Une image d’Épinal qui lui permet de ne pas parler des inégalités de patrimoine

p.12

FEUILLETON

Polfermillen, St. Pauli

Katharina Bintz, Schauspielerin, Autorin und Filmemacherin, wagt die künstlerische Auseinandersetzung mit der eigenen Familiengeschichte. Ein Porträt

p.17

photo: Sven Becker



ÉDITO

#Luc le Malhabile

IIII Bernard Thomas

« Luxembourg’s new PM wants to be the EU’s Orbán whisperer ». Ce n’est certainement pas le titre que Luc Frieden voulait voir figurer au-dessus de sa première interview accordée à la presse internationale. Mais c’est bien celui qu’a choisi *Politico* pour résumer son long entretien avec le Premier ministre. Les citations directes de l’article sont, par contre, bien celles de Frieden, et elles restent relativement ambiguës. Il devrait encore « mieux comprendre » Viktor Orbán et la position hongroise, dit le Premier. Il serait d’ailleurs parfois « choqué » du manque d’efforts des États membres pour se comprendre les uns les autres. Luc Frieden a tenté d’improviser sur le thème bettelien du « Brécke bauen ». La sortie *off script* a fait un bide et a provoqué un petit *shitstorm* au Luxembourg. La réaction de Luc Frieden fut celle d’un amateur : « J’ai été mal cité », se plaignit-il face à *Radio 100,7*. Une accusation qui a dû sérieusement irriter la rédaction de *Politico*. Mais surtout une maladresse : Frieden aurait pu simplement dire qu’il avait été « mal compris ».

La combinaison entre psychorigidité et confiance en soi génère souvent du burlesque. En avril 2013, Luc Frieden donna une interview à la *Frankfurter Allgemeine Sonntagszeitung* dans laquelle il annonça par inadvertance la mort imminente du secret bancaire. La nouvelle explosa comme une bombe pendant un dimanche paisible. Le plan initial avait été de laisser Juncker en faire part lors de son discours sur l’état de la nation. Une année plus tôt, Luc Frieden s’était déjà fait démonter par la journaliste d’investigation Elise Lucet dans une émission dédiée aux *tax rulings*. (C’était le début de ce qui allait déboucher sur Luxleaks.) On y voit Luc Frieden installé sur un fauteuil Louis XVI dans la résidence de l’ambassadeur du Luxembourg en France. Il semble très sûr de lui, lançant un petit clin d’œil à Lucet avant le démarrage de l’interview. Mais à fur et à mesure que les questions se précisent, son sourire se fige, ses réponses (légalistes) se raccourcissent et ses silences (gênés) s’allongent. La performance sera jugée « désastreuse » (*Paperjam*), « zum Fremdschämen » (*Land*). Même le très légitimiste Stéphane Bern regrettait dans *Paris Match* « une mauvaise communication gouvernementale » qu’il critiqua comme « maladroite ». Au lendemain de la diffusion, Frieden convoqua la presse autochtone. Aucune auto-critique de la part du ministre ; ni sur sa performance médiatique ni sur la fabrique à *rulings*. Il préféra fustiger *France 2* qui s’en prendrait à un « petit pays » en pratiquant « un journalisme peu sérieux » et en posant « des questions tendancieuses ». Deux ans plus tard, les révélations Luxleaks changeront le paysage fiscal international, et accessoirement la législation sur les lanceurs d’alerte.

Devenu président du CA des Éditions Saint-Paul, Luc Frieden limoge le rédacteur en chef du *Wort*, Jean-Lou Siweck, en septembre 2017. En amont, il avait réuni toute l’équipe rédactionnelle pour les informer que le pendule avait viré trop à gauche, et qu’elle allait désormais faire un retour à droite, « mais il faudra l’arrêter au centre-droite ». En février 2023, le *Wort* (devenu la propriété de Mediahuis) rappelait cet épisode dans ses colonnes : « Er geriet in die Kritik, weil er versuchte, Einfluss auf die redaktionelle Ausrichtung der Zeitung zu nehmen ».

Assermenté Premier ministre, Luc Frieden réserva une de ses premières interventions au Paperjam + Delano Business Club. S’exprimant comme ministre des Médias, il estima que les « observations critiques » étaient « utiles ». Mais il précisa illico : « Pour autant qu’elles soient dans des formes acceptables ». Pour enfin rassurer : « Ce qui est toujours le cas chez *Paperjam* et *Delano* ». Le 26 janvier, Luc Frieden estimait face au *Quotidien* que le débat sur la mendicité serait « largement exagéré ». Trois jours plus tard, il expliquait sur *Radio 100,7* qu’il était maintenant temps « de passer à d’autres sujets ». La presse pourrait par exemple parler du « pouvoir d’achat » que son gouvernement aurait renforcé. Au *Tageblatt*, il racontait que la couverture médiatique de l’interdiction de la mendicité serait « einseitig ». C’est ce que lui auraient dit « beaucoup de gens ». ●



„Damit beschreitet man einen gefährlichen Weg“

III Interview: Luc Laboulle

Stefan Braum, Professor für Strafrecht an der Uni Luxemburg, über das Bettelverbot, staatliche Repression und die Krise des Rechtsstaats



Stefan Braum bei einer Konferenz im Jahr 2016

Land: In den vergangenen Wochen wurde auf politischer Ebene viel darüber diskutiert, ob es in Luxemburg eine strafrechtliche Grundlage für das per Reglement von der Stadt Luxemburg beschlossene und vom Innenminister genehmigte Bettelverbot gibt. Wie schätzen Sie als Professor für Strafrecht diese Diskussionen ein?

Stefan Braum: Die Diskussionen sind eigentlich schwer zu verstehen, denn es fehlt an einer klaren, unzweideutigen Rechtsgrundlage für das Verbot der Bettelei. Mit einem Redaktionsversehen des Gesetzgebers bei der Abschaffung dieser Rechtsnorm kann man nicht begründen, dass der Gesetzgeber den Wegfall dieser Gesetzesgrundlage eigentlich nicht wollte. Im Gegenteil: Es ist ein Argument dafür, dass es an dieser gesetzlichen Grundlage fehlt, denn nach dem Gesetzlichkeitsprinzip (*principe de légalité*) setzt eine Straftat ein Gesetz voraus. Ein Gesetz ist nur dann im Einklang mit diesem Prinzip, wenn es bestimmt (*déterminé*) ist – es muss einen bestimmten Inhalt haben. Bestimmt ist es nur, wenn der Rechtsanwender klar und unzweideutig erkennen kann, was verboten, was strafbar ist, und was nicht. Wenn die Gesetzgebungsgeschichte schon deutlich macht, dass der Gesetzgeber offensichtlich nicht mehr genau wusste, was er wollte, dann ist das ein Argument dafür, dass eine solche Rechtsgrundlage eben nicht bestimmt genug ist.

In einer Sitzung des Gemeinderats der Stadt Luxemburg behauptete der CSV-Schöffe und Abgeordnete Laurent Mosar, Jurisprudenz könne nur von einem Gerichtshof,

am besten vom Verfassungsgericht kommen. CSV-Premierminister Luc Frieden argumentierte im Parlament ähnlich. Sind die Rechtssprechungen des Polizeitribunals nichts wert?

Der Gesetzgeber, die Exekutive, jeder im Staat, ist an Recht und Gesetz gebunden. Und folglich auch an richterliche Entscheidungen – unabhängig davon, auf welcher Hierarchie-Ebene des Justizsystems sie getroffen wurden. Jeder muss sich an Urteile halten, auch wenn sie von unteren Gerichten ausgesprochen wurde. Der Kernbestand des Rechtsstaats ist die Bindung an Recht und Gesetz. Für diese Verbindlichkeit des Rechts kann es nicht darauf ankommen, ob ein Urteil vom Polizeitribunal oder vom obersten Gerichtshof gesprochen wurde. Sie sagen ja auch nicht, ich bezahle meinen Strafzettel nicht, weil er vom Polizeitribunal kommt, warten wir mal ab, bis das Verfassungsgericht darüber entscheidet.

DP-Gemeinderat Claude Radoux riet der Staatsanwaltschaft, sich zur Wahl zu stellen, wenn sie Politik machen wolle. Ähnliche Aussagen über die vermeintliche Politisierung der Justiz kennt man von Rechtspopulisten in Italien, Polen oder Ungarn. Wie gefährlich sind solche Unterstellungen?

Ich warne davor, dass man durch politische Äußerungen die Akzeptanz und Autorität des Justizsystems untergräbt. Vielleicht ungewollt wird dadurch doch indirekt der Eindruck

vermittelt, als seien richterliche Entscheidungen auf unterer Ebene irgendwie nicht bindend für die Politik und damit auch nicht für den Bürger. Damit beschreitet man einen gefährlichen Weg, der den Respekt vor justizieller Autorität und mithin auch vor dem Recht, das da gesprochen wird, möglicherweise erodieren lässt. Die Bindung an Recht und Gesetz ist umfassend. Sie gilt für den Bürger, sie gilt aber vor allem für staatliche Instanzen wie Exekutive und Legislative. Das ist das Kernelement eines demokratischen Rechtsstaats. Solche Äußerungen lassen sich gerade in populistischen Debatten allzu leicht nutzen und können langfristig dazu führen, das Vertrauen ins Rechtssystem zu beschädigen.

Justizministerin Elisabeth Margue (CSV) hat nun offenbar eingesehen, dass es für das Verbot der *mendicité simple* im Strafgesetzbuch keine strafrechtliche Grundlage gibt. Im Rahmen einer Reform will sie die *mendicité simple* auch künftig nicht verbieten, den Gemeinden aber die Möglichkeit geben, Einschränkungen über kommunale Reglements vorzunehmen. Ist beides überhaupt miteinander vereinbar?

Das geht eigentlich nicht. Auch ein strafbewehrtes Gemeindereglement bedarf einer Rechtsgrundlage im *code pénal*, dass Betteln strafrechtlich untersagt ist. An dieser rechtlichen Grundlage fehlt es eben. Der Gesetzgeber müsste sie erst schaffen. Dann kommt es natürlich auf deren Ausgestaltung an: Wenn das Reglement beispielsweise Strafen vorsähe, ginge das nicht. Wenn das Reglement vorsieht, dass jemand, der an bestimmten Orten oder Plätzen in einer Gemeinde bettelt, dort des Platzes verwiesen werden könnte, dann ginge das gegebenenfalls. Selbst wenn man jetzt versucht – ohne weitere Gesetzesänderung – das verwaltungsrechtlich zu regeln, würde man sich in einer rechtlichen Grauzone bewegen.

In anderen Ländern scheint es aber möglich zu sein, auf regionaler oder lokaler Verwaltungsebene das Betteln zu verbieten, obwohl es keine strafrechtliche Grundlage dafür gibt.

In Frankreich steht lediglich die aggressive Bettelei unter Strafe und nur, wenn sie im Zusammenhang mit dem Menschenhandel erfolgt. Dann sind aber nicht die Bettelnden dafür strafbar, sondern die Verantwortlichen – also die Strukturen, die hinter solch organisierter Bettelei stehen. In Deutschland ist auf Strafrechtsebene das sogenannte Landstreichen und Betteln schon in den 1970-er Jahren abgeschafft und aus dem Strafrecht herausgenommen worden. Das waren alte Straftatbestände aus dem 19. Jahrhundert, die vor allem zur repressiven Armutsbekämpfung eingesetzt wurden. Das ließ und lässt sich in einem modernen demokratischen und sozialen Rechtsstaat nicht mehr rechtfertigen. Ordnungs- und polizeirechtlich gibt es in den Kommunen die Möglichkeit, dass man Betteln an bestimmten Orten verbietet. Das hat dann aber nur im angewandten Polizeirecht oder im Verwaltungsrecht die Folge, dass in bestimmten Stadtteilen der Platzverweis ergeht an den „Störer“, wie es im deutschen und österreichischen Recht heißt, mit dem Verweis, diesen Ort zu verlassen. Bei Zuwiderhandeln würde er dann eine Ordnungsstrafe kassieren.

Wie wirksam ist dieser Platzverweis?

In der Praxis ist es natürlich so: Wenn man den „Störer“ des Platzes verweist, geht er woanders hin, wo er sitzen darf, und kehrt danach gegebenenfalls wieder dahin zurück, wo er herkam. Rein normativ betrachtet, ist das Polizeirecht in Rechtsordnungen wie in Deutschland oder in Österreich der Bereich, in dem Bettelverbote polizeirechtlich geahndet werden können. Aber der Kontext ist dann keine Straftat, sondern eine Störung der öffentlichen Ordnung, auf die die Polizei reagieren kann. Die Städte und Kommunen können in der Tat solche Verordnungen erlassen.

In Luxemburg gibt es seit 2022 einen eingeschränkten Platzverweis, den CSV und DP nun ausweiten wollen. Wäre das eine Möglichkeit gegen Bettelnde vorzugehen?

Wenn man der politischen Überzeugung ist, dass Betteln eine Störung der öffentlichen Ordnung, vielleicht der öffentlichen Sicherheit ist, kann man das Polizeirecht dafür nutzen, mit Hilfe eines Platzverweises das Betteln verwaltungsrechtlich zu untersagen. Diese Rechtsnorm muss man natürlich ausgestalten. Ein solches Verbot ist an bestimmte Voraussetzungen geknüpft.

An welche?

Erstens muss die Störung definiert werden: Was ist Bettelei? Begriffe wie *mendicité simple* oder *mendicité aggressive* müssen legal definiert werden. Man kann die Polizei nicht mit einem vagen Begriff alleine lassen. Zweitens muss es

„Das Bettelverbot ist weder ein geeignetes, noch ein verhältnismäßiges Mittel, um den Menschenhandel auch nur ansatzweise zu bekämpfen.“

verhältnismäßig sein. Es muss geeignet und erforderlich sein. Wenn man jemanden sieht, der mit seinem Pappbecher da sitzt, ist es dann verhältnismäßig mit einem Zweier-Polizeiaufgebot die Person des Platzes zu verweisen? Der Gesetzgeber oder die Exekutive müssen sowohl die Störung als auch die Eingriffsgrundlage präzise bestimmen.

Im Regierungsprogramm steht eigentlich nur, die Regierung wolle die „lutte contre la traite des êtres humains, notamment en matière de mendicité“ konsequent verfolgen. Was ist über diese mutmaßliche Form von Menschenhandel bekannt?

Von polizeilicher Seite gibt es für Frankreich und Deutschland kriminologische Studien darüber, wie Menschenhandel abläuft, wie er organisiert ist. Solche Strukturen sind inzwischen in der organisierten und in der Clan-Kriminalität angesiedelt. Es scheint erwiesen, dass man in der Tat Kinder, aber auch Frauen zum Betteln missbraucht.

Gibt es Studien darüber, wie verbreitet diese Form der Kriminalität in Luxemburg ist?

Wie groß das Ausmaß dieses Problems in Luxemburg ist, wäre erst einmal zu untersuchen, bevor man kriminalpolitische Mittel ergreift. Und dann treffen wir auf ein Problem der luxemburgischen Kriminalpolitik: Sie ist fast empirie- und statistikfrei. Es gibt keine verlässliche empirische Grundlage dafür, wie groß das Ausmaß und wie relevant das Problem ist, außer vielleicht durch eigene Anschauung und – das will ich gar nicht kleinreden – durch die Erfahrung von Kriminalbeamten, die damit zu tun haben. Das ersetzt aber keine rationale, empirische Grundlage für das Implementieren eines Bettelverbots oder den Kampf gegen Menschenhandel.

Ist ein Bettelverbot ein geeignetes Mittel, um gegen Menschenhandel vorzugehen?

Klares Nein! Damit bestraft man diejenigen, die ohnehin schon in diesen Strukturen die Verwundbarsten sind. Wenn ich den Menschenhandel bekämpfen will, muss ich andere Maßnahmen ergreifen: Zum einen eine Spezialisierung in der Strafverfolgung und die entsprechenden Ressourcen dafür bereitstellen, die die Hintergründe des Menschenhandels – ein typisches europäisches Delikt – in Zusammenarbeit mit anderen Strafverfolgungsbehörden gemeinsam angehen. Zum anderen hat der Menschenhandel in Luxemburg ja nichts mit der Bettelei zu tun, wie eine Studie der konsultativen Menschenrechtskommission vom vergangenen Jahr gezeigt hat. Menschenhandel existiert hier vor allem in missbräuchlichen Arbeitsverhältnissen in der Gastronomie und in der Prostitution. Und in diesen Bereichen erreichen Sie mit strafrechtlichen Bettelverboten erst einmal nichts, beziehungsweise hat die Bettelei mit diesen Strukturen des Menschenhandels nichts zu tun.

Mehrere qualitativ durchgeführte soziologische Studien zweifeln an, dass man beim Betteln überhaupt von Menschenhandel reden kann, sondern verweisen auf solidarische Familienverbände, die gemeinsam ums Überleben kämpfen.

Wenn in einem Familienclan bestimmte Mitglieder – vor allem Kinder – zum Betteln gezwungen werden, sieht das Strafrecht längst Mittel vor. Diese reichen von der Nötigung bis hin zur Erpressung. Das Strafrecht, so wie es ist, hätte schon die repressiven Instrumente, um dagegen vorzugehen. Ein Bettelverbot braucht es dafür nicht. Einerseits ist es normativ nicht zu vertreten, andererseits ist die Wirksamkeit absolut nicht gegeben. Es ist weder ein geeignetes, noch ein verhältnismäßiges Mittel, um den Menschenhandel auch nur ansatzweise zu bekämpfen.

Neben dem Bettelverbot und der Ausdehnung des Platzverweises ist die *comparution immédiate* ein weiteres Element der von CSV und DP geplanten Strategie, um

den Rechtsstaat repressiver zu gestalten. Welche Auswirkungen könnten beschleunigte Gerichtsverfahren haben?

Zur *comparution immédiate* ist bislang noch nichts Konkretes bekannt, deshalb lässt sich noch nicht viel tragfähiges dazu sagen. Allgemein kann man aber feststellen, dass dieses Institut sowohl in der normativen Ausgestaltung, als auch in der Rechtspraxis immer auf Kosten der Verteidigungsrechte geht. Die *comparution immédiate* in Frankreich oder das beschleunigte Verfahren in Deutschland ist ein Eingriff in die Rechte der Verteidigung, ein Verfahren sorgfältig vorzubereiten. Über die Ausgestaltung kann man im Detail diskutieren, aber diese Figur, die Idee als solche, ist zuerst einmal grundsätzlich nachteilig für die Grundrechte der Strafverteidigung und insofern auch für die Balance des Strafverfahrens. Hinsichtlich der *égalité des armes* zwischen Beschuldigten und ihren Strafverteidigern auf der einen und der Staatsanwaltschaft auf der anderen Seite verschieben sich dann die Gewichte.

Zu dieser repressiven Strategie gehört auch die Einführung einer *police communale*, zu der die Regierung bisher ebenfalls noch keine Details bekannt gegeben hat. Die Polizeigewerkschaft SNPGL befürchtet, dass es zu Kompetenzgerangel zwischen Bürgermeistern und Polizeidirektion kommen könnte. Wie lautet Ihre Einschätzung?

Als Strafrechtler und Kriminalpolitiker würde ich dazu anraten, Dinge erst einmal kohärent vorzubereiten, bevor man sie politisch ankündigt, damit man zumindest eine rational diskutierbare Grundlage hat. Ich sehe schon die Notwendigkeit, dass man die Polizei in Luxemburg reformiert, weil sie möglicherweise Strukturen hat, die vielleicht nicht mehr den modernen Herausforderungen entsprechen. Wobei man das Polizeirecht vielleicht auch präziser fassen muss, weil die Polizei in die Lage versetzt werden muss, ihren Kernaufgaben der Gefahrenabwehr nachzukommen. Im Hinblick auf die Stärkung dieser Institution gibt es in Luxemburg durchaus etwas zu tun.

Premierminister Luc Frieden begründete das Bettelverbot in einem Interview mit dem *Tageblatt* damit, „dass sich in den vergangenen zehn Jahren ein Problem erweitert hat, sodass viele Einwohner beispielsweise nicht mehr zum ‚Hamilius‘ gehen wollten, was sie in ihrem Sicherheitsempfinden und in ihrer Freiheit beschränkt“. Ist subjektives oder individuelles Sicherheitsempfinden ein Gradmesser für Freiheit? Und wenn ja, für wessen Freiheit?

Unabhängig von der politischen Couleur führt die Politik diese Form der subjektiven Sicherheit oft als Faktor an, um kriminalpolitische Maßnahmen zu begründen, weil sie glaubt, man könne mit Strafrecht und Bestrafung soziale Probleme lösen. Das kann man aber nicht, vor allem, wenn diese Probleme, wie in diesem Bereich, eindeutig sozial- und wirtschaftspolitisch, beziehungsweise kommunalpolitisch begründet sind.

Wie müsste man diese Probleme Ihrer Ansicht nach angehen?

Die strafrechtlichen Verbote der Bettelei in Deutschland im 19. Jahrhundert und auch in Luxemburg wurden damit begründet, dass man die Bettler und Obdachlosen dadurch besser in karitative Einrichtungen bringen kann. Der Kontext war ein karitativer, der natürlich mit dem falschen Mittel angegangen wurde, aber die Idee war damals schon, dass man das Problem wohlfahrtsstaatlich angeht. Auch heute ist es noch ein soziales Problem. Man kann es nicht damit begründen, dass Bettelnde das Stadtbild stören und die Leute deswegen weniger in Luxusboutiquen gehen. Deshalb muss man sich auf kommunaler und staatlicher Seite fragen, mit welchen präventions- und stadtpolitischen Maßnahmen man diesem Problem gerecht werden kann. Mit dem Strafrecht erreicht man hier gar nichts. Die ersten Versuche, dieses rechtswidrige Verbot der Stadt Luxemburg durchzusetzen, führten nur dazu, dass sich die Betroffenen in andere Bereiche des öffentlichen Raums zurückziehen – entweder in den öffentlichen Transport oder in die Stadtviertel, die von der Verordnung nicht erfasst sind. Das kann man ja nicht als nachhaltige Problemlösung bezeichnen. Die kann nur darin liegen, dass man den Menschen soziale Angebote macht und soziale Institutionen stärkt, die sich dieser Menschen annehmen.

Dahinter steht ja auch die Frage danach, wem der öffentliche Raum gehört.

Es gibt negative Beispiele der Segmentierung des öffentlichen Raumes. Sei es Zonen für gesellschaftliche Privilegierte, zu denen sozial Schwache keinen Zugang haben. Oder auch sogenannte *no go areas*, wo Staat und Gesellschaft



Repressive Polizeiaktion
am frühen Mittwochabend
in der Rue Joseph Junck

sich zurückgezogen haben und das staatliche Gewaltmonopol nicht mehr greift. Das sollten wir in Europa tunlichst vermeiden. Es gibt ja genug Beispiele in den USA, in Südamerika und in anderen Kulturen, wo der öffentliche Raum völlig zersetzt worden ist durch private Interessen und sozialpolitische Verwerfung, die dazu geführt haben, dass es keine allgemeine Sicherheit mehr gibt. Aber Sicherheit lässt sich nicht vorrangig durch Zwangsmittel herstellen, sondern sie ist in allererster Linie eine Frage sozialer Sicherheit – keiner repressiven. Und die stiftet man durch vernünftige Politik und Präventionsmaßnahmen, durch eine Stärkung von Institutionen und Organisationen, die sich darum bemühen, dass der öffentliche Raum für alle ein lebenswerter ist.

„Der Rechtsstaat ist in einer Krise und die Politik reagiert darauf mit immer mehr Strafrechtsverschärfungen und Ermittlungsbefugnissen, statt sich präventions- und sozialpolitische Maßnahmen zu überlegen.“

Die Stater DP-Bürgermeisterin Lydie Polfer hat es neu-lich so dargestellt, als sei es eine Privatisierung des öffentlichen Raums, wenn Obdachlose sich auf öffentlichen Plätzen wie etwa dem Theaterplatz aufhalten.

Das ist ja eine verkehrte Welt. Die Politik hat die Verantwortung, den öffentlichen Raum lebenswert und zugänglich zu machen für alle. Und dazu gehört im Prinzip ein vernünftiges, inklusives sozialpolitisches Konzept. Dieses Konzept, bei dem man versucht, sich des Störenden zu entledigen, ist ein Konzept der Exklusion. Am Ende ist das nicht nachhaltig. Wir brauchen Maßnahmen – und das scheint ja erkannt –, die die sozialpolitische Kluft in der Gesellschaft überwinden. Die Verwerfungen auf dem Wohnungsmarkt sind so groß, dass mittlerweile „normale“ Menschen aus den unteren und mittleren Einkommensschichten riskieren, in Armut abzugleiten. Und das Problem der Bettelei, das wage ich mal zu behaupten, ist in allererster Linie das des Abgleitens in Armut aufgrund einer ausweglosen Arbeits- und Wohnungssituation. Es hat sich in den letzten Jahren in Luxemburg schrittweise entwickelt. Und man kann das jetzt nicht rückabwickeln über repressive Maßnahmen, sondern es bedarf einer gewissen Art von Kreativität, um sozial- und wirtschaftspolitisch so zu agieren, dass Armut bekämpft wird. Aber nicht indem man gegen die Armen vorgeht, sondern indem man soziale Schieflagen beseitigt. Diejenigen, die bereits obdachlos sind, bedürfen karitativer Zuwendung; Institutionen, die sich ihrer annehmen, um ihnen eine Perspektive zu geben.

Zur repressiven Strategie der Regierung gehört auch eine Ausdehnung der Videoüberwachung. In vielen Großstädten sind Kameras inzwischen Alltag. Muss man sich damit abfinden, überall gefilmt zu werden?

Bei der Videoüberwachung sind die Probleme vor allem im polizeilichen Bereich des verhältnismäßigen Datenschutzes gelagert. Ein weiteres Problem ist die Ausweitung. Wann ist die Grenze erreicht, wo der gesamte öffentliche Raum videoüberwacht ist und eben nicht nur an vermeintlichen neuralgischen Stellen wie Parks, Bahnhöfen,

Flughäfen und der sogenannten kritischen Infrastruktur? Die Frage ist, wie flächendeckend öffentliche Videoüberwachung sein kann, bis für eine demokratische Gesellschaft die Schmerzgrenze erreicht ist. Es ist ein Unterschied, ob man genau weiß, wo und wie und wie lange man aufgezeichnet wird, oder ob man fürchten muss, dass das überall geschieht.

Vor dem Hintergrund dessen, was in Ungarn, Polen und Italien passiert, haben Sie bereits in anderen Beiträgen festgestellt, der europäische Rechtsstaat sei in einer Krise. Inwieweit lässt sich die Diskussion um das Bettelverbot und die repressive Sicherheitspolitik der luxemburgischen Regierung in diese Tendenz einreihen?

Es gibt schon seit längerem ein strukturelles Problem des demokratischen Rechtsstaats in Europa, weitaus gravierender als die Debatte, die wir gerade in Luxemburg führen. In Polen versucht man jetzt, die rechtsstaatswidrigen Justiz-Reformen wieder rückgängig zu machen, doch man sieht, wie schwierig das ist, wenn bestimmte Strukturen erst einmal geschaffen worden sind. Aber es ist nicht nur das. Es ist die Unabhängigkeit der Justiz, die in Frage steht, es ist die ganze Diskussion um die Migration. Europa hat bis zum letzten Migrationsgipfel im Prinzip in einem rechtsleeren Raum agiert, weil man den Rechtsrahmen, der unmittelbar gilt, nämlich die Dublin-Verordnung, schlichtweg ignoriert hat. Die Tendenz im Strafverfahren, seit einiger Zeit polizeiliche exekutive Befugnisse zu stärken und gleichzeitig Verteidigungsrechte zunehmend abzuschleifen, ist ein Problem, das in allen europäischen Ländern zu verzeichnen ist. Die Notstandsbefugnisse sind in vielen Staaten mittlerweile Teil des ordentlichen Rechts, so zum Beispiel in Frankreich. Auch da werden rechtsstaatliche Grundsätze, werden Verfahren und Prinzipien der Gesetzmäßigkeit und der Verhältnismäßigkeit abgeschwächt. Ja, der Rechtsstaat ist in einer Krise und die Politik reagiert darauf mit immer mehr Strafrechtsverschärfungen und Ermittlungsbefugnissen, statt sich präventions- und sozialpolitische Maßnahmen zu überlegen. Das Gegenmittel lautet: Kriminalpolitik mit Rationalität, Besonnenheit und Augenmaß. ●

B L O G

SOZIALES

Großer Andrang

Eine Priorität für die neue Regierung sei, der Armut den Kampf anzusagen, hatte Premier Luc Frieden (CSV) nach den Koalitionsverhandlungen erklärt. Es gibt genug zu tun. Wie die soziale Organisation Stëmm vun der Strooss diese Woche mitteilte, sind die Anfragen so hoch wie noch nie: 11 173 Bedürftige haben die Dienste vergangenes Jahr genutzt, 3 800 mehr als im Jahr zuvor. Rund 198 000 Mahlzeiten wurden in den sozialen Restaurants in Esch/Alzette, Ettelbrück und Hollerich serviert. Vergleicht man diese Zahl mit 2014, hat sie sich fast verdreifacht; der drastischste Anstieg ist allerdings seit 2021 zu beobachten. Steigende Lebens- und Wohnungskosten, Kriege, Fluchtbewegungen und damit einhergehende Einwanderung bringen derweil nicht nur Obdachlose dazu, sich hier Hilfe zu holen. Auch Menschen mit Job, die nicht mehr über die Runden kommen sowie eine nicht unbeträchtliche Zahl an

Minderjährigen und jungen Erwachsenen bis 25 (11,8 Prozent) sind betroffen. Es kommen vor allem portugiesische und luxemburgische Bürger/innen, gefolgt von Rumänen, Spaniern, Franzosen und Ukrainern. Die Armutsgefährdungsquote hier ist laut Eurostat mit 17,4 Prozent höher als im EU-Durchschnitt (16,8 Prozent) und höher als in den Nachbarländern Frankreich (15,6 Prozent), Deutschland (14,7 Prozent) und Belgien (13,2 Prozent) (Stand 2022). ^{SP}

PERSONALIEN

Alain Schmit,

Präsident der Ärztevereinigung AMMD, meinte am Mittwoch im *RTL* Radio hinsichtlich des von der vorigen LSAP-Gesundheitsministerin Paulette Lenert vorgelegten Gesetzentwurfs zum *virage ambulatoire*: „Mär hu keng Préjugeeën elo gehat mat där Politik, mär hu probéiert pragmatesch Léisungen do ze fannen, mat där Politik, déi do ass.“ Diese Aussage mag überraschen, hatte die AMMD Paulette

Lenert doch im Wahlkampf gemeinsam mit der CSV und dem LCGB wiederholt „Planwirtschaft“ und eine „sozialistisch-dirigistische Gesundheitspolitik“ vorgeworfen. Die AMMD hoffe, dass das sich mit der neuen CSV-Ministerin Martine Deprez jetzt bessere, sagte Schmit. Auf die Frage nach den vier Millionen Euro Schulden, die die von der AMMD 2019 ins Leben gerufene Firma Digital Health Network (DHN) in den vergangenen Jahren angehäuft hat (*d’Land*, 19.01.2024) ging Schmit nicht direkt ein, behauptete jedoch, dass DHN zu Beginn mit einem „Accord politique“ gegründet worden sei, an den die Regierung sich später nicht mehr gehalten habe. Unklar ist aber, ob es diese Absprache tatsächlich gegeben hat oder ob die AMMD mit der Entwicklung einer eigenen digitalen Lösung einen Alleingang gewagt hat, um Druck auf die Politik auszuüben, und sich dabei verkalkuliert hat. Das Paiement immédiat direct (PID), an dem DHN bislang nicht beteiligt ist, kritisierte Alain Schmit, weil „an eiser Vue misst de Patient selwer kënnen op e Knäppchen drécken an net de Knäppchen gedréckt kréien“. Das lässt darauf schließen, dass die AMMD dem PID das Remboursement accéléré vorzieht, für das die Ärztevereinigung ihre eigene Gesondheetsapp entwickelt hat, die erst vor zweieinhalb Jahren an den Start ging. Mit dem PID, wie es Regierung und CNS im Oktober eingeführt haben, ist die Gesondheetsapp – zumindest für die digitale Bezahlung von Arztrechnungen – allerdings hinfällig geworden. ^{LL}

Marc Spautz,

Fraktionsvorsitzender der CSV im Parlament, durfte

am Samstag im *RTL*-Radio seine ihm von Premier Luc Frieden zugeteilte Aufgabe erfüllen: der CSV ein menschliches Antlitz verleihen. Trotz des Bettelverbots und der wirtschaftsliberalen Ausrichtung der neuen Regierung sei die CSV noch immer eine soziale Partei gewesen und werde auch in Zukunft „eng chrëschtlech-sozial Partei bleiwen“, versicherte der frühere LCGB-Generalsekretär. Eine von der LSAP-Abgeordneten Paulette Lenert in der Radiosendung festgestellte „gewisse Überheblichkeit“ bei bestimmten Politikern, insbesondere in der Diskussion um das Bettelverbot, kommentierte Marc Spautz (Foto: Gilles Kayser) mit der Bemerkung: „Iwwerhiefléch a souverän, dat läit vläit bei verschiddene Leit beim Optrieden ganz no beieneen“. Dass die CSV-Fraktion nicht „d’Chorale vun der Regierung“ sei, bewies Spautz, als er CSV-Innenminister Léon Gloden indirekt dafür kritisierte, dass er für sein Gutachten zum Bettelverbot die gleiche (CSV-nahe) Kanzlei beauftragte wie der DP-CSV-Schöfferrat der Stadt Luxemburg. Er selbst hätte das nicht getan, sagte Marc Spautz. ^{LL}



GESUNDHEIT

Fit in der Schule

In dem diese Woche von Gesundheitsministerin Martine Deprez (CSV) vorgestellten, von ihrer Vorgängerin Paulette Lenert (LSAP) in Auftrag gegebenen Bericht über die Schulmedizin wird ersichtlich, dass das System der gründlichen und präventiven Untersuchungen gut funktioniert, sich die Schulmedizin jedoch in Richtung Schulgesundheit entwickeln sollte. 50 000 junge Menschen werden jedes Jahr im Rahmen der Schulmedizin behandelt. Ihre Bedürfnisse haben sich in den letzten 20 Jahren stark verändert – deswegen suggeriert der federführende Schweizer Professor Pierre-André Michaud, die schulische Gesundheitsvermittlung sowie die Auseinandersetzung mit der psychosozialen Umgebung des jungen Menschen weiter auszubauen und eine globalere Herangehensweise in den Behandlungen vorzuziehen. Diese Aspekte seien das „parent pauvre“ der derzeitigen Schulmedizin. Darüber hinaus wünschen sich auch Akteure im gesundheitlichen Bereich eine stärkere

Verzahnung mit Institutionen wie dem Sepas und dem Cepas – und beklagen eine hohe bürokratische Arbeitsbelastung, die darauf zurückzuführen sei, dass immer noch sowohl analog als auch digital gearbeitet werde. ^{SP}

SICHERHEIT

Law and Order

Nachdem am Samstag besorgte Bürger/innen bereits zum zweiten Mal „für mehr Sicherheit und Lebensqualität“ im Bahnhofsviertel demonstriert hatten, stürmten am Mittwoch 89, zum Teil maskierte und von Hunden begleitete, zivilgekleidete und uniformierte Beamte „verschiedener Dienststellen“ der großherzoglichen Polizei und der ITM die Rue Joseph Junck und die Rue du Fort Neipperg im hauptstädtischen Bahnhofsviertel. Mit Autos versperrten sie Straßen, überprüften Papiere, durchsuchten Rucksäcke. Die großangelegte Razzia war Teil des repressiven Aktionsplans, mit dem CSV-Innenminister Léon Gloden das Sicherheitsgefühl in der Hauptstadt wiederherstellen möchte. Vollkommen unverhältnismäßig zu ihrem Umfang ist das Resultat der Aktion, das die Polizei gestern mitteilte: Bei „einigen“ der 85 kontrollierten Bürger/innen seien „jeweils geringe Mengen an Marihuana, Haschisch und MDMA, sowie ein Teleskop-schlagstock sichergestellt“, „in sechs Fällen eine Fremdennotiz erstellt und zwei Personen im Centre de rétention untergebracht“ worden. ^{LL}

|||||

Claude Meisch dément toute agression

||||| Pierre Sorlut

Une vidéo non datée, initialement publiée sur Instagram, a circulé ces derniers jours « de main en main », y compris dans les rédactions. On y voit une jeune femme témoigner de ce qu'elle pense être une agression à l'étage du Cocottes rue Chimay (d'où elle se filme). Elle raconte qu'une femme est montée et a « commandé deux cafés » (les commandes se font en bas), qu'un homme l'a rejointe et que ce dernier est Claude Meisch. Elle l'identifie avec certitude. L'auteure de la vidéo a été quelques mois plus tôt candidate pour le DP aux communales à Dippach. Elle dit ensuite avoir entendu des tasses et « des trucs qui tombaient ». Elle aurait regardé et vu la femme se « tenir la

tête » avant de prêter au ministre du Logement et de l'Éducation des propos : « Oui je t'ai frappé. Tu l'as mérité ». « Choquée », selon ses termes, la jeune femme explique être descendue pour signaler ces développements au personnel qui a immédiatement appelé la police. La femme et l'homme seraient sortis chacun leur tour (toujours selon le témoignage) avant que les forces de police n'arrivent.

Contacté, le Parquet confirme que la police s'est effectivement rendue sur place le 5 janvier, « informée d'un possible incident/dispute ». « Ni l'auteur potentiel, ni la victime présumée n'étaient (plus) présents », communique l'administration

judiciaire. Mardi, le Parquet n'avait été saisi d'aucune plainte. Son porte-parole glisse aussi que la police n'est pas en possession de la vidéo. Au Cocottes, aucune caméra ne filme à l'étage (seulement au niveau de la caisse à l'entrée).

Interrogé ce jeudi, le ministère de l'Éducation répond que « les propos de la vidéo » postée sur Instagram « ne correspondent pas à la vérité ». « Monsieur Meisch était effectivement sur place le 5 janvier, dans un contexte privé. Il dément formellement et complètement avoir agressé physiquement une personne. » Le ministre se réserve tout droit d'engager des démarches judiciaires et in-

forme qu'il ne fera « pas d'autres communications dans ce contexte ».

Contactée par le *Land*, l'auteure de la vidéo, active sur Instagram et Tiktok, et qui a dans un premier temps demandé à ce qu'elle soit partagée, « ne veut pas en parler ». L'affaire a été pour la première fois rapportée en début d'après-midi ce jeudi par *Le Quotidien*, dans un article où le nom du membre du gouvernement en question n'apparaissait pas (dans un premier temps). *L'Essentiel* puis *Tageblatt* (de la même maison d'édition) ont repris l'information, cette fois en citant le nom ministre et sa réaction. ●

Consensuel et ambitieux

IIII France Clarinval

Manager culturel de formation, directeur artistique du Cape, Carl Adalsteinsson entre au ministère de la Culture par la grande porte. Un portrait

Le nouveau Jo s'appelle Carl. À partir de mi-avril, Carl Adalsteinsson succèdera à Jo Kox, qui prendra sa retraite en juillet, en tant que premier conseiller de gouvernement au ministère de la Culture. Ce poste est considéré comme une position-clé en matière de politique culturelle dans le pays. Cette nomination a d'abord surpris parce qu'Adalsteinsson est plutôt un homme discret. Même s'il sait se faire entendre et ne se prive pas de donner son avis, ce n'est pas le premier à qui l'on pense dans un paysage où les égos prennent beaucoup de place. On ne lui connaît pas non plus d'affinités ou de background politiques, ce qui est souvent un prérequis à ce type de fonction. Ce choix a été bien accueilli dans la sphère culturelle car il est considéré comme un connaisseur de la scène, un habitué du terrain qu'il occupe depuis vingt ans, d'abord à la Philharmonie, puis au Centre des arts pluriels d'Ettelbruck (Cape) dont il est actuellement directeur artistique.

Il relate au *Land* comment il a été recruté. « J'ai rencontré Eric Thill pour la première fois au pot de nouvel an du ministère de la Culture. » On comprend entre les lignes, même si ce n'est pas vérifiable, que le ministre libéral de la Culture n'a pas fréquenté le centre culturel, pourtant voisin de la commune de Schieren où il était bourgmestre. « Quelques jours après, il m'a proposé un rendez-vous pour faire plus ample connaissance, parler de la culture, de l'avenir de la scène, puis finalement de mon avenir », poursuit Carl Adalsteinsson. Il ne savait donc pas qu'il était convié à une sorte d'entretien d'embauche. Plusieurs rendez-vous ont suivi, peaufinant l'approche de chacun pour se convaincre mutuellement de la possibilité de travailler ensemble. « Son analyse du secteur m'a semblé pertinente et je suis en accord avec les priorités qu'il a fixées », estime le futur premier conseiller. Il a aussi été sensible au fait que le ministre ait défendu la liberté d'expression lors des frictions entre le caricaturiste Carlo Schneider et le député ADR Tom Weidig.

Jo Kox était un peu considéré comme un « ministre bis », omniprésent, omnipotent, notamment parce que l'ancienne ministre de la Culture, Sam Tanson (Déi Gréng), était aussi celle de la Justice, ce qui lui prenait du temps et laissait de la place aux appétences de son premier conseiller. Carl Adalsteinsson ne s' imagine pas être aussi en vue : « Depuis mon adolescence, je sais que j'aime être derrière la scène plutôt que devant ». Un goût qui se vérifie au long du parcours de cet homme de 44 ans où la musique a toujours tenu une place importante.

Comme son nom le suggère, son père est Islandais, arrivé dans les années 1970 comme mécanicien de la compagnie aérienne Loftleidir (ancêtre d'Icelandair), puis devenu pilote pour Cargolux. Il a épousé une Luxembourgeoise. La famille était installée dans le quartier du Kiem au Kirchberg, « une campagne à côté de la ville ». Le jeune Carl s'intéresse tôt à la musique et commence ses classes à l'école de musique du coin et à la fanfare de Clausen où il joue d'abord de la trompette, puis des percussions. Il poursuit au Conservatoire de Luxembourg, diversifie les instruments, ajoute le chant choral et passe du Lycée Robert Schuman à l'Athénée pour s'inscrire en section F, spécialisée en musique.

Carl Adalsteinsson suit un cursus franco-allemand à l'Université de Provence (Médiation culturelle des arts) et à l'Universität Hildesheim (Diplom-Kulturwissenschaftler). « Les deux universités avaient une approche différente du sujet. Les Français étaient tournés vers les aspects sociaux et s'intéressaient au

public ; les Allemands étaient plus centrés sur les œuvres et la compréhension de l'art », se souvient-il. Pendant ses années d'études, celui qui se définit comme « pragmatique » travaillera comme stagiaires dans une série d'institutions comme le Festival de Salzbourg ou celui d'Aix-en Provence et la Philharmonie de Luxembourg. Il intègre l'équipe en 2005 et il occupe successivement différents postes dans les départements de production et programmation. Il prend aussi une part active dans le processus de fusion entre la salle de concerts et l'orchestre philharmonique en 2012-2013. Un moment complexe où cha-

nom même de centre des arts pluriels, l'indique : le programme doit comprendre aussi de la danse, du théâtre et des arts plastiques. C'est un challenge de rester informé sur ces différents secteurs. » Le directeur artistique doit aussi composer avec une population peu aisée (Ettelbruck figure parmi les communes les moins bien classées de l'indice socio-économique), « où la curiosité vers la culture est moins marquée qu'en Ville ».

Le Cape se positionne comme « fournisseur culturel de proximité » et se singularise à travers quelques festivals réguliers et s'ancre dans le soutien aux artistes à travers des commandes et des coproductions avec d'autres centres culturels régionaux. Carl Adalsteinsson figure d'ailleurs parmi les membres fondateurs du Réseau des centres culturels régionaux. « Je n'ai pas le temps de m'ennuyer en étant investi dans différents réseaux et fédérations ». Ces dernières années, il a orienté son action sur la politique culturelle et le travail associatif de lobbying : Theater Federatioun, Assitej (Association Internationale du Théâtre pour l'Enfance et la Jeunesse) ou l'Alliance Musicale dont il est un des fondateurs. Ces groupements ont été particulièrement actifs pendant le Covid pour défendre les intérêts des artistes et des établissements culturels. « On était en contact quasi permanent avec Jo Kox et le ministère pour analyser et vérifier que les lois et les règles ne lèsent pas le secteur. » Depuis, on trouve le nom d'Adalsteinsson dans de nombreuses prises de position et documents stratégiques sur la politique culturelle. Dans une interview donnée au *Wort* l'été dernier, il se considérait comme un « observateur critique et respectueux » de la politique culturelle.

Un premier pied était déjà dans la porte des Terres Rouges. Avant d'y mettre les deux pieds, Carl Adalsteinsson a encore du pain sur la planche. Outre le recrutement de son successeur, il veut finaliser la programmation de la saison prochaine et s'assurer que les festivités pour le 25^e anniversaire du Cape en 2025 sont sur de bons rails. Prudent et rigoureux, il veut aussi se préparer au mieux à la tâche qui l'attend : « J'ai à peine trois mois pour lire les lois, analyser les budgets, me procurer le vocabulaire, connaître les équipes. Heureusement que je travaillerai quelques mois avec Jo pour apprendre le plus possible. » Avec les messages de félicitations qui lui sont parvenus en apprenant sa nomination, vient aussi « la pression de la scène culturelle dont les attentes sont grandes ». Passant « de l'autre côté de la barrière » la peur de décevoir ses anciens partenaires le taraude. Pour des raisons déontologiques évidentes, le premier conseiller devra aussi renoncer à divers mandats. « C'est bien normal, mais ça m'attriste de m'éloigner de ces activités. »

Le périmètre d'action du ministère de la Culture étant élargi, notamment avec les domaines de la langue, l'importance croissante du patrimoine ou le nombre plus grand d'établissements public, les tâches du premier conseiller seront aussi plus larges. Aussi, le ministère est en train de constituer un véritable cabinet englobant plusieurs personnes. Aux côtés de Carl Adalsteinsson, le ministre Eric Thill a appelé un proche : Gene Kasel. Le jeune homme de 32 ans vient de la même région que le ministre, il a grandi à Colmar-Berg et vit à Ettelbruck. Ils ont aussi tous les deux travaillé au groupe parlementaire DP : Thill y était attaché parlementaire tandis que Kasel en est le secrétaire. Auprès du *Journal*, le futur conseiller de gouvernement première classe se décrivait, en 2022, comme « une personne réservée, discrète, qui n'a pas besoin d'être au premier rang partout. » Pas de querelle d'égo en vue. ●



Carl Adalsteinsson
sort de l'ombre,
ce mardi au Cape

ZUFALLSGESPRÄCH
MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

17 Flicken

Seit 2010 stieg der Lohnindex um 30 Prozent. Die Haus- und Grundstückspreise stiegen um mehr als 100 Prozent (Observatoire de l’Habitat, *Note* 32, S. 4.). Die steigende Nachfrage und die niedrigen Zinsen heizten die Immobilienspekulation an. Die Immobilienblase erreichte im Sommer 2022 ihre höchsten Preise.

Dann erhöhte die Europäische Zentralbank die Zinsen. Der Blase ging die Luft aus: Binnen eines Jahres nahm die Zahl der Immobilienverkäufe um 40 Prozent ab. Die Preise fielen um 13,6 Prozent (Statec, *Conjoncture Flash*, 24/1). Theoretisch fallen die Preise, bis das Angebot der Nachfrage begegnet. Bis sich Wohnungssuchende wieder eine Wohnung leisten können.

„Jiddereen kennt d’Evolutioun vun de Präisser an Zënzen déi lescht Joren, déi et schwiereg an oft onméiglech maachen, [...] eng Wunneng ze fannen.“ Klagte CSV-Premier Luc Frieden am 22. November in seiner Regierungserklärung. Dann beschloss die Regierung, einen weiteren Preistrückgang zu verhindern.

Die Interessen sind widersprüchlich. Jener, die wohnen müssen: Mieter und Eigenheimkäufer. Und jener, die am Wohnen verdienen wollen: Banken, Bauträger, Privatinvestoren, Bauindustrie, Immobilienhandel. Die einen wollen niedrige, die anderen hohe Immobilienpreise.

Vergangene Woche begann die Regierung, die Immobilienblase abzudichten. Sie klebte 17 Flicken darauf. Die 17 Bestimmungen geben den Preisen „neie Schwong“. Sie will eine Entwertung der Hypothekensicherheiten der Banken verhindern. Eine Entwertung des Immobilienbesitzes großer Bauträger. Und der in Ertragshäusern angelegten Ersparnisse des CSV und DP wählenden Kleinbürgertums. Pech für die Wohnungssuchenden.

„Eng nei Dynamik“ für die Bauindustrie soll die Preisstütze rechtfertigen. Bauunternehmer und Regierung nehmen die Bauarbeiter als Geiseln, um eine Marktbereinigung zu verhindern. Jene Bauarbeiter, die laut Autorité de la concurrence Opfer sind einer „concertation illicite entre les grands acteurs du secteur, qui se seraient entendus pour maintenir de bas salaires“ (*Enquête sectorielle immobilière résidentiel*, 2023, S. 65).

Um einen weiteren Preistrückgang zu verhindern, bezuschusst die Regierung die Nachfrage. Mehr Wohnungssuchende sollen Wohn- und Mietzulagen, Erwerbsprämien, verbilligte Einregistrierungsgebühren erhalten. Damit sie teurer mieten oder kaufen, als sie sich leisten können. Für Ertragshausbesitzer uninteressanten Kleinstverdienerinnen verspricht die Regierung „erschwinglichen Wohnraum“. Wenig, damit keine Konkurrenz das Preisniveau gefährdet.

Die Investoren werden für den bisherigen Preistrückgang entschädigt: Die Regierung verbilligt die Einregistrierungsgebühren, halbiert die Besteuerung von Veräußerungsgewinnen, beschleunigt die steuerliche Abschreibung. Als „Vefa“ verkauften Bauträger ungebaute Häuser. Und wälzten die Investitionsrisiken auf die Kundschaft ab. Mangels Käufer will der Staat das Investitionsrisiko übernehmen. Mehr ungebaute Häuser kaufen.

Die Banken vorfinanzieren Eigenheime, Ertragshäuser, Baufirmen. „Les charges d’intérêt des ménages au Luxembourg ont ainsi été multipliées par 5 sur un an et les revenus d’intérêts multipliés par 4“ (Statec, *Note de conjoncture* 23/2). Der Staat subventioniert die vervierfachen Zinsmargen durch Zuschüsse und steuerliche Absetzmöglichkeiten für die Haushalte. Mit Bürgschaften nimmt er den Banken das Kreditrisiko ab.

Steigende Mieten verlangen höhere Löhne. Deshalb sollen Unternehmen Wohnzulagen für Beschäftigte von den Steuern absetzen können. Die so erhöhte Kaufkraft der Wohnungssuchenden landet in der Kasse der Vermieterinnen.

„L’UEL et ses membres apprécient le ton résolument positif envers l’investissement immobilier.“ Und: „Die Fédération des Artisans und die Chambre des Métiers [...] begrüßen die auf ein Jahr ausgelegten steuerlichen Anreize, um die Investitionen in den Stein zu dynamisieren“ (1.2.24). Die Unternehmer fühlen sich bestätigt: Ihre Lobbyisten triumphierten nicht zu früh auf der Wahlparty vom 8. Oktober. ● ROMAIN HILGERT

Cosmic secret

IIII Pierre Sorlut

Un sujet s’invite dans le programme de travail de la nouvelle coalition, un héritage des devoirs mal faits par l’ancien gouvernement : l’habilitation au secret. La Commission des institutions de la Chambre devait s’en saisir ce vendredi. Il a déjà été évoqué la semaine passée en plénière à l’initiative de Fernand Kartheiser (ADR), très soucieux des questions de sécurité nationale et de souveraineté, comme Marc Spautz (CSV) ou Sven Clement (Piraten), eux aussi auteurs de questions parlementaires à ce sujet ces derniers mois. Le ministre de tutelle, Xavier Bettel (DP), a toujours balayé d’un revers de main les doutes affichés sur la procédure d’habilitation au secret. Celle-ci dépend de l’Autorité nationale de sécurité (ANS), à l’intérieur du service de renseignement, institution dont la crise avait permis au libéral d’accéder au pouvoir et institution que l’intéressé a remaniée en 2016. Jusqu’au 7 octobre 2023, date du dernier courrier parlementaire qu’il a signé à ce propos, soit la veille des élections législatives, le Premier ministre a répété : « Le Luxembourg a, à tout moment, été à même de délivrer des habilitations de sécurité conformes aux normes internationales et internationales applicables. » La gestion des habilitations n’aurait « donc pas constitué de risque pour la sécurité du Luxembourg et de ses alliés ».

Sauf que... dans le projet de loi de 2016 censé améliorer l’ANS (et toujours dans les limbes du Krautmaart) est dit que cette dernière « n’est pas en mesure de connaître le contenu du dossier policier de l’intéressé et ne peut de ce fait apprécier objectivement et en connaissance de cause si le demandeur présente toutes

les garanties nécessaires à l’obtention d’une habilitation de sécurité ». Un aveu d’impuissance que l’on tente de masquer. L’exposé des motifs du projet de loi 6961 souligne même un nombre assez inquiétant de manques : une circulation mal contrôlée des informations classifiées via le canal digital, leur échange au sein des entreprises ou encore les « reproches répétés » par les organisations internationales sur « l’absence de responsabilisation auprès des officiers de sécurité de l’ANS ». Il est de « l’intérêt du Luxembourg qu’il soit à même de recevoir et de donner des informations sensibles au sein de la communauté internationale (...). Toute compromission d’informations appartenant à des organisations internationales ou à de pays tiers aurait des répercussions sur les relations diplomatiques du Luxembourg », est-il écrit.

Selon la loi de 2004 sur le Srel et les habilitations de sécurité, ces dernières sont accordées aux personnes physiques présentant des garanties suffisantes, quant à la discrétion, la loyauté et l’intégrité. Elles peuvent aussi échoir aux entreprises dont la direction offre les mêmes garanties. Celles-ci sont déterminées à l’issue d’une enquête menée par l’ANS, autorité composée d’agents du service de renseignement. Or, consécutivement à un changement de pratique en 2015, les enquêteurs n’ont plus accès aux fichiers de police. Des représentants du Srel s’en sont inquiété à plusieurs reprises. En octobre 2015, l’ancien directeur du SRE, Patrick Heck, a dit au Premier ministre que le Luxembourg n’était pas en règle avec ses obligations internationales et qu’il risquait de déli-

vrer « des habilitations de pacotille ». Patrick Heck a démissionné deux semaines plus tard. La représentation du personnel a ensuite pris le relais. Elle a souligné auprès de la directrice depuis janvier 2016, Doris Woltz, que les agents avaient pour responsabilité de s’assurer que les personnes habilitées ne représentent pas un risque pour la sécurité nationale. Et qu’ils souhaitaient ainsi bénéficier des outils nécessaires pour remplir cette fonction.

Entre 2016 et 2023, plus de 3 000 habilitations ont été accordées (en comptant les renouvellements), 527 à des entreprises privées, pour leur permettre d’accéder à des marchés sensibles. Par exemple, Hitec avec l’Agence spatiale européenne ou encore SES pour le spatial, en coopération avec les États-Unis ou l’Otan. Quelles garanties apportent ces entreprises ? Devant les parlementaires le 30 janvier, Luc Frieden (CSV) n’a pas caché son manque d’expertise après seulement neuf semaines à l’Hôtel Saint-Maximim. Le nouveau Premier ministre a résumé ce qu’on lui avait expliqué, que l’accès aux procès-verbaux de la police (affaire du « casier bis ») avait été vivement débattu à la Chambre « en un temps où je n’étais ni au gouvernement ni au Parlement » (en 2019), et que des solutions juridiques permettaient entretemps l’accès aux données. Or, ni la loi de coopération policière de 2018 ni la loi dite « casier bis » de 2023 (qui sera applicable en mars 2024) ne permettent un accès certain aux fichiers de la police. Luc Frieden s’est cependant dit prêt à en discuter en Commission. Ni l’Otan, ni les États-Unis ne se sont publiquement inquiétés du sujet. ●





„An d’Zaang geholl“

IIII Stéphanie Majerus

Die Landwirte suchen die Gründe für ihre Probleme in der Politik und Wirtschaft

„Den Trafic riskéiert e Mëttwoch nees an der Géigend vu Schengen méi lues ze goen“, meldete *RTL-Radio* am Mittwochmorgen. Um 10 Uhr trafen sich im Dreiländereck Vertreter der Luxemburger Jungbauern mit ihren deutschen, belgischen und französischen Kollegen. „Haut geet et net ëm national Problemer, mee et geet ëm dat groust Ganzt, et geet ëm d’EU“, sagte Charel Ferring, Präsident der hiesigen Jungbauern, im *Radio 100,7*. Ein europaweites Problem sei beispielsweise der Nachwuchsmangel der Branche. Ein Drittel aller landwirtschaftlichen Betriebsleiter in der EU sei älter als 65 und nur elf Prozent jünger als 40. Der Abgeordnete Luc Emering (DP), Landwirt aus Dippach, war mit dem Traktor angereist, um sich mit den Jungbauern zu solidarisieren. Den Weg nach Schengen nahmen auch Claire Delcourt (LSAP), Ben Polidori (Piraten) und Tom Weidig (ADR) auf sich.

Während des EU-Gipfels Anfang Februar fuhren Kolonnen von um die 1300 Traktoren durch Brüssel. Vor dem Parlament zündeten Demonstranten Rauchwolken und verbrannten Paletten. Bilder, denen CSV-Premier Luc Frieden als Gipfelteilnehmer beiwohnte. Seit Ende Dezember wurden darüber hinaus Straßen in Luxemburgs Nachbarländern sowie in Portugal, Polen, Spanien, Italien und Rumänien gesperrt. Im Wesentlichen fordern die Landwirte Steuerentlastungen, Bürokratieabbau, eine Anpassung der GAP an die Inflation und weniger Auflagen. Auf Schildern von wallonischen Bauern las man häufiger „Stopp Mercusor“ und Franzosen sahen sich im Nachteil, weil sie strengere Pestizidaufgaben haben als andere EU-Länder.

Um die Stimmung im Landbau abzutasten, veranlasste Premier Frieden mit CSV-Landwirtschaftsministerin Martine Hansen ein Gespräch mit den drei Bauerngewerkschaften für diesen Donnerstag. Es war eine Art Vorgespräch

im Hinblick auf den Landwirtschaftstisch Anfang März. Hierfür arbeiten die Baurenallianz, die Bauernzentrale und der Fräie Lëtzebuurger Bauer (FLB) gemeinsam an den Themen Ammoniakreduzierung, Baugenehmigungen in der Grünzone und vereinfachte Datenübermittlungen. „Praxis und Beamtenvorgaben fallen häufig auseinander, da die Landwirtschaft wetterabhängig arbeitet“, bemängelt Christian Wester, Präsident der Bauernzentrale, gegenüber dem *Land*. Weiter will der Landwirt aus Alzingen nicht vorgreifen – man müsse die Gespräche mit der Landwirtschaftsministerin und dem Umweltminister Serge Wilmes (CSV) abwarten.

Reibungspotenzial beim Ringen um eine gemeinsame Position ist nicht ausgeschlossen. So betrachtet die Bauernzenrale die Eco-Schemes als eine auferlegte Zwang-sökologisierung aus Brüssel. Eco-Schemes sind Direktzahlungen aus dem 365 Milliarden Euro umfassenden brüssler GAP-Fonds, die an umweltfreundliche Maßnahmen gebunden sind. Daneben stört die Bauernzentrale, dass die *Farm-to-Fork*-Strategie eine jährliche Stilllegung von Ackerland von vier Prozent vorsieht (sind die Brachzeiten jedoch zu kurz, fällt die Fruchtbarkeit der Böden unwiederbringlich, so das Argument für die Stilllegung). Die Bauern-Allianz hingegen sieht im Brüssler *Green Deal* eine Gelegenheit, Ökologie und wirtschaftliche Rentabilität zusammenzudenken. Das Budget für Agrarökomaßnahmen sei allerdings knapp berechnet – diese Botschaft wollte man am Donnerstag an Premier Frieden weitergeben. Auch der FLB spricht sich in punkto Umweltprogrammen für ein größeres Budget aus. Unter seinem Präsidenten Aloyse Marx will er zudem den Akzent auf technische Verfahren legen, die Emissions-Einsparungen erlauben.

Während sich historisch gesehen vor allem die Bauernzentrale und der FLB gegenüberstanden, zeichnet sich also für die kommende Jahren eher eine Trennlinie zwischen der Allianz und der Bauernzentrale ab. Die Allianz zählt viele Biobauern als Mitglieder, die unter anderem über Nischenproduktionen, kurze Vermarktungswege und Wasserschutz diskutieren. In der Bauernzentrale laufen die

Argumentationslinien hingegen häufig einseitig darauf hinaus, die Schuld für die Existenzängste der Bauern in der Politik zu suchen. Die politischen Netzwerke der Interessensorganisationen sind zudem leicht anders gelagert. Seit einem halben Jahr präsidiert der Bio-Landwirt und DP-Bürgermeister von Harlingen, Marco Koeune, die Bauern-Allianz. Die Bauernzentrale ist von Beginn an CSV-nah. Der Onkel ihres ersten Generalsekretärs Mathias Berns war CSV-Staatsminister Pierre Dupong, an den die Wochenzeitung *De Letzebuurger Bauer* bereits in seiner ersten Ausgabe 1944 konkrete Forderungen stellte. Der Bruder von Christian Wester, Guy Wester, ist ein CSV-Lokalpolitiker. Zusammen leiten die beiden einen Aussiedlerhof mit um die 120 Milchkühen.

Diese politische Nähe störte insbesondere den Landwirt Robert Mehlen aus Manternach. Er gründete aufgrund von Zerwürfnissen mit Berns 1982 den FLB und blieb bis 1998 dessen Präsident. In dieser Funktion sinnierte er mehrfach über einen Zusammenhang von Parteispenden an die CSV und Zuwendungen christdemokratischer Politiker an die Bauernzentrale. Zu einem ersten Eklat kam es 1979 zwischen Robert Mehlen und dem Generalsekretär Berns auf einer Luxlait-Generalversammlung. Das Komitee-Mitglied Mehlen warf Berns einen „autoritären Führungsstil“ und Intransparenz vor. Mehlen war selber zunächst CSV-Mitglied, wechselte in den 1980-er-Jahren jedoch zur ADR. Mit ihm setzten sich Maria Marx (die Mutter des heutigen FLB-Präsidenten) und der Winzer Roger Weber, ehemaliger Bürgermeister aus Remerschen, für die ADR auf. Eine konsequente Nähe zur ADR kann man dem FLB allerdings nicht nachsagen. Vom Profil her waren die FLB-Landwirte „déi déck Mëllechbauern“, die zunächst an die Milch-Union Hocheifel lieferten, die 2012 mit dem dänischen Konzern Arla fusionierte. Allerdings ist der FLB mit dem Generationswechsel, der seit den 1980-er-Jahren eingetreten ist, weniger stark auf die Milchproduktion ausgerichtet.

Außer den Junglandwirten, die am Mittwoch in Schengen protestierten, blieb es um die Luxemburger Landwirte



Protestierende
Jungbauern in
regenfesten Schuhen
am Mittwoch in
Schengen

ruhig. Als erstes verkündete die Bauernzentrale Ende Januar, die Gespräche mit dem Landwirtschaftsministerium nun unter Martine Hansen (CSV) hätten sich „verbessert“. Mitte Januar hätte die Landwirtschaftsministerin bereits bestätigt, dass keine Beihilfen gekürzt würden, begrüßte Luxemburgs größte Bauernorganisation. Diese Woche meldeten sich überdies erstmals die Biolandwirte vermehrt zu Wort. Am Mittwoch zeigte die Präsidentin der Biovereinigung, Daniela Noesen, Verständnis für die Forderung des Bürokratieabbaus. Allerdings sah sie die Probleme des Sektors weniger in der Brüsseler und nationalen Politik situiert, als in der Marktmacht von Agrarkonzernen: „Die konventionelle Landwirtschaft hat sich im vorgelagerten Bereich – Düngemittel, Pestiziden, Saatgut – und im nachgelagerten Bereich, also der Lebensmittelverarbeitung, in Abhängigkeit gebracht.“ Letzteres betreffe zwar auch die Biolandwirtschaft, aber insbesondere auf energieintensive Mittel angewiesene Betriebe „ginn an d’Zaang geholl“. Statt politische Lenkungsinstrumente schlechtzureden, könnten diese eben gerade die Landwirte vor der Verhandlungsmacht der Agrarriesen schützen.

Mit dieser ungleichen Verhandlungsposition sprach Noesen auch den scheinbaren Produktionsparadox in postindustriellen Ländern an: Denn mehr Rohstoffangebote (wie Milch oder Getreide) führen hier nicht dazu, dass die Produzenten mehr verdienen, sondern zu einer Preissenkung. Dabei zahlen die Konsumenten zwar nicht weniger, wenn die Primärproduktion steigt, sondern die Margen der Zwischenhändler wachsen, so die Berechnungen des Schweizer Ökonomen Mathias Binswanger. Für die vielen unterschiedlichen Bauern ist es kaum möglich, bei ihren Abnehmern höhere Preise einzufordern, denn Lebensmittelverarbeiter haben stets die größere Marktmacht. Die Gefahr des Tretmühlenprinzips tritt ein: Bei fallenden Preisen müssen die Landwirte immer mehr produzieren, um weiter bestehen zu können. Hinzu kommt, dass Landwirte mittlerweile mit kapitalkräftigen Investmentfonds und Immobilienunternehmen um Land konkurrieren.

Das Problem der schlechten Verhandlungsposition beschrieb auch Christian Wester letzte Woche im *Wort*: „Man hat als Bauer immer das Gefühl, dass wenn unsere Produkte am Weltmarkt anziehen, das an den Konsumenten weitergegeben wird. Wenn wir aber dann wieder weniger bekommen, ändert sich auf der anderen Seite nichts. Dazwischen ist da immer jemand, der sich die Taschen vollmacht.“ Gerade Fleisch und Getreide seien den Schwankungen eines liberalen Marktes ausgesetzt: „Da hängt vieles nur von Angebot und Nachfrage ab. Vor allem Getreide kann leicht gelagert und transportiert werden“, so Wester. Insofern war es vielleicht verständlich, dass manche Landwirte letzte Woche die Vertriebszentren von Lebensmittel-Großhändlern blockierten. Anders sah das der Händler Goy Grosbusch. Gegenüber dem *Wort* urteilte er: „Das ist natürlich absurd, wenn Landwirte die Auslieferung der eigenen Waren verhindern“.

Demeter-Bauer Tom Kass aus Rollingen sprach zu Beginn der Woche einen weiteren Aspekt an, der die Frustration seiner Berufskollegen erkläre: die Isolation. Auf immer größeren Betrieben, falle die Arbeitslast auf wenige Personen. „Ich habe fünf Angestellte, die meine 100 Hektar bearbeiten, aber auf einem konventionellen Bauernhof ackert der Landwirt oft ganz allein auf dieser Fläche. Psychologisch gesehen ist das sicher anstrengend und destabilisierend“, meinte er gegenüber dem *Quotidien*. Laurent Schüssler, Direktor der Bauernzentrale, sah den Grund für psychologischen Stress woanders. In Rekurs auf den Psychotherapeuten Khashayar Pazooki meinte er, die „Einen-gang-durch-die-Politik“ führe zu Unsicherheit, Ängsten und möglicherweise Depressionen.

“Mir hu rise Konkurrenzproblemer duerch importéiert Wuere vun Drëttlänner an d’EU eran, déi net déi selwecht Standarden hunn“, sagte am Mittwoch ein protestierender Jungbauer im *RTL-Radio*. In der *Revue* schloss sich Christian Wester ebenso der Kritik am Mercusor-Abkommen an, bei dem keinesfalls gleichwertige Standards festgelegt wurden. Kommt es zu dem Mercusor-Vertrag, können Argentinien, Brasilien, Uruguay und Paraguay Fleisch in die EU exportieren. Und zwar nicht zu knapp: Jedes Jahr dürften unter anderem 99 000 Tonnen Rindfleisch und 180 000 Tonnen Geflügel auf den EU-Markt kommen. Voraussichtlich Ende Februar steht die Abstimmung des Abkommens auf der Tagesordnung eines Ministergipfels der Welthandelsorganisation. „Warum hier über Viehreduzierung nachdenken, wenn Fleisch über diese Verträge von Übersee importiert werden darf?“, kritisiert Aloyse Marx vom FLB das Freihandelsgeschäft gegenüber dem *Land*. Der Vorgängerregierung hielt er, vor falsch zu rechnen, denn „die landwirtschaftliche Erzeugung pauschal zu reduzieren“, hieße nicht, die Umwelt weniger zu belasten.

Während sich historisch gesehen, vor allem die Bauernzentrale und der FLB gegenüberstanden, zeichnet sich also für die kommenden Jahren eher eine Trennlinie zwischen der Allianz und der Bauernzentrale ab

Luxemburg sei ein Gründlandstandort, an dem die Wiederkäuerhaltung Sinn mache. Rückt man hiervon ab, bestehe „die Gefahr, dass die Erzeugung von Lebensmitteln in Regionen des Globus verlagert wird, wo Umweltaspekte weniger berücksichtigt werden und wir abhängiger werden“, schrieb er in einem *Wort*-Meinungsbeitrag.

Dass man als Vertreter des Primärsektors seinen Markt vor Billigimporten schützen will, ist nachvollziehbar. Inwiefern die EU-Exporte in Drittländer ein Preisdumping verursachen, wird seltener angesprochen. Bartholomäus Grill, ehemaliger Afrika-Korrespondent, beschreibt in seinem gerade erschienenen Buch *Bauernsterben*, wie Frauen aus Gambia ihre Zwiebeln nicht los werden. Neben

ihnen verkauften libanesische Händler aus den Niederlanden importierte Zwiebeln, die aussehen „als kämen sie aus dem 3-D-Drucker“. 50 Cent das Kilo kostet die europäische Überschussware – den Schleuderpreis konnten die lokalen Bäuerinnen nicht unterbieten. Bereits in den 1980-er-Jahren wurden enorme Mengen an subventioniertem Fleisch nach Westafrika exportiert, das den Preis von einheimischen Rindern abstürzen ließ. „Und so vergrößerten sich ihre Herden, was schließlich zur Überweidung der Sahelzone führte – und zur Flucht aus dieser ohnehin ressourcenarmen Region“, schreibt Grill. Alles hängt mit allem zusammen. In der Landwirtschaft sind unintendierte Effekte kaum überschaubar.

Seit ein paar Jahren unterstützt das Landwirtschaftsministerium Initiativen der saisonalen und regionalen Lebensmittelherzeugung, um den nachhaltigen Landbau zu unterstützen – vielleicht auch, um dem Preisdumping auf dem prekären afrikanischen Markt entgegenzuwirken. Appelle an die Konsumenten bleiben dabei nicht aus: „Gerade in heutigen Zeiten, in denen die Abhängigkeit von internationalen Lieferketten offensichtlich wird, sollten Verbraucher die Gelegenheit nutzen, ihr Kaufverhalten zu überdenken“, informiert die Internetseite Regionalsaisonal. Aber wie auch die Konsumenten, schwanken die Produzenten zwischen einem lokalen und globalen Markt. Etwas mehr als 50 Prozent der hier abgemolkenen Milch geht an den Agrarkonzern Arla. Den größten Markt außerhalb Europas bilden für das skandinavische Unternehmen die Länder des Mittleren Ostens und Nordafrikas; zusätzlich unterhält es Fabriken in Bahrain und Riad. Und der Druck auf die Milchkühe steigt stetig. Auch hierzulande werden die meisten von ihnen nie auf eine Weide gelassen. Die Milchspenderinnen verbringen ihr Leben am Kraftfuttertrog.

Den Jungbauern sind die vielfältigen Zusammenhänge in der Landwirtschaft bewusst. Auch der Klimawandel mit seinen Dürreperioden und Starkregen setze den Bauern zu. Die Branche ist aber nicht nur Opfer, Täter sind vor allem die energieintensiven Agrarkonzerne. Derzeit liegen laut IPCC die gesamten anthropogenen Nettotreibhausgasemissionen im globalen Ernährungssystem – Erzeugung, Verarbeitung, Konsum einbegriffen – bei 21-37 Prozent. Man wolle seine Lebensgrundlage schützen, klimafit werden und ein Teil der Lösung sein, verkündeten die Jungbauern in Schengen. „Aber *himmelnondidjö*, wir können nicht auf unseren Kosten sitzen bleiben“, sagte Charel Ferring gegenüber dem *Wort*. Statt pauschalem Politikbasch hing braucht es also mehr öffentlicher Gelder für öffentliche Leistungen – Erhalt der Artenvielfalt, Boden- und Wasserschutz. ●

Wahlen :

Am 14 März sind Landwirtschaftskammerwahlen. Die Bauernzentrale, als mitgliederstärkstes Organ mit Wochenzeitung, hat eine eigene Liste erstellt – sie rechnet sich wohl gute Chancen aus. Die Allianz und der FLB starten gemeinsam in die Wahlen. Etwas überraschend taucht daneben die Liste „Aktiv Bauren fir eng stark Landwirtschaft“ auf. Sie werden im Sektor die „Internetbauern“ genannt, weil sie sich vor allem über die sozialen Medien vernetzen. Christian Hahn, Kürbisproduzent für Cactus aus Roodt, erläutert gegenüber dem *Land* die Motivation der Listenmitglieder: „Wir wollen die Landwirtschaftskammer partizipativer gestalten und dort Arbeitsgruppen etablieren, in denen auch nicht gewählte Vertreter mitdiskutieren können“. Andere Themen sind die Perspektiven für Jungbauern und Bürokratieabbau.

Als offizielle Berufskammer und Ansprechpartner des Ministerium für Landwirtschaft, Ernährung und Weinbau gestaltet sie die Berufsausbildung, Weiterbildung und Fachberatung der Landwirte mit sowie die Forschungsförderung und Gesetzgebung. Ein weiteres Ziel der Kammer ist die Unterstützung für luxemburgische Agrarprodukte. Antreten werden 90 Landwirte für 15 Plätze. Zu den 15 Plätzen kommen zusätzlich drei Winzer und ein Gärtner. Die Bauernzentrale war von 1944 bis zur Gründung des FLB die einzige landwirtschaftliche Interessenvertretung Luxemburgs. Bis 1987 stellte sie gar alleine die offiziell anerkannte landwirtschaftliche Berufskammer. Als es 1988 zu den ersten Kammerwahlen kam, hatte sich zudem die Bauernallianz etabliert. Die drei Verbände rangen fortan um die Macht. Allerdings ergab sich 2008 eine Naht der Zusammenarbeit der drei

Gruppierungen – alle drei Verbände erstellten eine Einheitsliste für die Wahlen. Diese ist aber nun gerissen. Manche munkeln, die „Internetbauern“ könnten sich nicht gegen pensionierte Landwirte durchsetzen, die übermäßig am Wahltermin erscheinen werden und bei denen freitags *De Letzebuerger Bauer* im Briefkasten liegt. In den Listen spiegelt sich der Zugang zu Land wieder: Quereinsteiger mit nicht-luxemburgischen Nachnahmen findet man darauf keine. Es ist ein Wirtschaftsbereich, der – bis auf zugezogene holländische Pächter in der Nachkriegszeit – vor allem über Familienerbschaften geregelt wird. Zudem ringen überdurchschnittlich viele Männer um einen Platz in der Kammer. Vielleicht auch, weil deren Lebenspartnerinnen nicht mehr unbedingt auf dem Betrieb mitarbeiten, sondern einem anderen Beruf nachgehen. SM

« Wäit an d’Mëttelschicht »

IIII Bernard Thomas

Luc Frieden dit diriger un pays peuplé à « 90 pour cent » de membres des classes moyennes. Une image d’Épinal qui lui permet de ne pas parler des inégalités de patrimoine, ni de la fracture qui se creuse entre ceux qui héritent et ceux qui n’héritent pas

Question pour un champion : Que suis-je ? Concept sans cesse utilisé par les politiciens, je suis généralement précédé de l’adjectif « breet » et suivi du verbe « entlaaschten » ? Réponse : « Mëttelschicht ». Son protecteur auto-proclamé, c’est Gilles Roth (CSV). Avant de devenir ministre des Finances, il a passé dix ans à présenter les classes moyennes (« déi Normal », ancrés dans la « vraie vie ») comme les victimes du marché immobilier, du système fiscal, de l’inflation, des prix à la pompe. Mais le CSV se garde bien de définir ce groupe. « Ech mengen, d’Mëttelschicht ass eppes, wou mir praktesch alleguerten hei dozou gehéieren », telle était l’esquive trouvée par Roth fin septembre dans l’émission Kloërtext sur RTL.

La journaliste Caroline Mart avait prié les candidats de donner leur définition des classes moyennes, en fixant un revenu maximal. Marc Baum (Déi Lénk) brisait l’entente en confiant qu’à ses yeux, un député, et a fortiori un député-maire, ne ferait plus partie des classes moyennes. La libérale Yuriko Backes préférait, elle, rester évasive : « Mir setzen do kee konkrete Chiffer drop ». Mais elle rappela que le crédit d’impôt énergie, décidé à la Tripartite, couvrait les revenus allant jusqu’à 100 000 euros. C’était également le montant avancé par Liz Braz (LSAP) et Line Wies (Déi Lénk) pour répondre à la question « Ab welchem Bruttojahreseinkommen ist man in Luxemburg reich », posée par le Wort dans sa série estivale « Zahlen bitte ! ». (Le pirate Tommy Klein répondait 240 000 euros, la libérale Mandy Minella optait pour le « Joker ».)

Électoralement, la limite des 100 000 euros s’avère périlleuse. C’est qu’un prof de lycée en fin de carrière gagne 136 000 euros au Luxembourg, contre 50 400 en France et 85 600 euros en Allemagne. (En Europe, seuls leurs collègues suisses gagnent

plus : 139 600 euros.) Les fonctionnaires de la « catégorie A » dépassent les 10 000 euros de traitement mensuel au bout d’une douzaine d’année. Frank Engel (Fokus) a donc veillé à ne pas s’aliéner ce vote : « Du bass nach Mëttelschicht, wann s de beispillsweis eng Proffëpai hues », rassurait-il sur RTL-Télé. Mais on se situerait alors au « Wupp ».

« L’électorat luxembourgeois dispose du revenu mensuel moyen par ménage le plus élevé de l’UE : plus de 35 pour cent d’entre eux ont un revenu supérieur à 6 001 euros », lit-on dans l’étude Polindex 2023, dont les premiers éléments furent présentés fin juin. Les chercheurs de la Chaire de recherche en études parlementaires de l’Uni.lu y constatent une progression « des plus hauts revenus » parmi les votants : 18 pour cent gagnent plus de 6 000 euros, 17 pour cent plus de 8 000 euros par mois. Ce seraient les Verts et le DP qui compteraient la plus large partie de l’upper middle class parmi leur électorat. C’est du moins ce que déclaraient les sondés trois mois avant les législatives.

L’étude se base sur un échantillon pondéré de 1 500 personnes, toutes inscrites sur MyPanel d’Ilres et payées dix à quinze euros pour leur participation. Elle permet de prendre la mesure de certains mouvements tectoniques. 35 pour cent du corps électoral possèdent ainsi une deuxième nationalité (leur vote profiterait surtout au DP). Autre shift : Pour la première fois depuis 1999, le secteur public n’est plus majoritaire ; 54 pour cent des électeurs travaillent désormais dans le privé. En même temps, les élections continuent à être dominées par les boomers : « L’électorat luxembourgeois reste le plus âgé de l’UE. »

Mercredi dernier, Luc Frieden s’autocongratulait. Jusqu’ici, son gouvernement aurait « ganz gutt geschafft » et serait « plus

ou moins am Jumm », disait-il lors du briefing de presse. Il aurait restitué du pouvoir d’achat aux classes moyennes, « et je dirais que le gros des Luxembourgeois en fait partie ». En octobre 2020, il considérait que la « Mëttelschicht » représentait « 90 pour cent de la population » (RTL-Radio) ; en décembre 2023, il estimait qu’elle se recouvait avec « la quasi-totalité de la population » (Paperjam). Luc Frieden réactive l’image chrétienne-sociale du Luxembourg comme grande famille homogène, stable et pacifiée.

Le directeur du Statec, Serge Allegrezza, reste sceptique vis-à-vis d’un concept que personne n’ose définir : « Les classes moyennes sont une sorte de peuple du milieu largement fantasmé », dit-il au Land. « Ee schrecklecht Wuert, wéi ech fannen », glissait Jean-Claude Juncker en 2013, pendant son dernier état de la nation, à propos des « sougenannte Mëttelschicht ». Tout le monde ou presque considère qu’il en fait partie : Les ouvriers ne veulent pas être relégués dans la catégorie de la « classe inférieure », tandis que les nantis ne se rendent pas compte de leur situation privilégiée ou préfèrent ne pas la révéler.

Les classes moyennes sont d’abord un dispositif discursif. Paradoxalement, ses contours flous en constituent la force, tout le monde pouvant y projeter ses désirs. En 1959, le Wort voyait réunies dans les classes moyennes « die vorzüglichsten Bestrebungen des Bürgers » : « Fleiß, Freude an guter Arbeit, Sparsinn, Friedfertigkeit. [...] Fiele diese Zentralschicht auseinander, dann fielen alle zusammen ins Proletariat zurück. Wo wären in diesem Fall die lachenden Dritten? Die Marxisten (die Kommunisten und Sozialisten). » Mais jusque dans les années 1970, le terme désignait surtout les artisans, les petits commerçants et les patrons de PME, c’est-à-dire une petite bourgeoisie



À Belle Étoile, temple de la « Mëttelschicht » luxembourgeoise

Sven Becker



Luc Frieden à la réception du Nouvel An de la Fedil



Le ministre des Finances, Gilles Roth (CSV)

en partie sur le déclin. Ce n'est que dans les années 1970, qu'il commence à prendre son sens actuel et à englober les cols blancs salariés et fonctionnarisés.

Louis Chauvel, professeur à l'Uni.lu et à Sciences-Po Paris, compte comme le grand expert des classes moyennes, depuis la publication, en 2006, de *Classes moyennes à la dérive*. Il voit dans la pression immobilière une « véritable source de déstabilisation pour les classes moyennes au Luxembourg ». Il pointe le creusement des écarts en termes de patrimoine, la fracture entre ceux qui héritent et ceux qui n'héritent pas. Deux personnes ayant le même revenu peuvent avoir des modes de vie très différents selon leur *background* familial, ou la chance d'être « le seul enfant de quatre grands-parents ».

Luc Frieden voit les choses différemment. Il présente l'héritage (et l'absence de droits de succession en ligne directe) comme un des garants de la « *Mëtterschicht* ». En décembre 2009 déjà, il philosophait depuis le pupitre parlementaire : « Dat huet vill zum Opbau vun enger staarker Mëtterklass an eisem Land bäigedroen [...], well et de Leit doduerch vu Generatioun zu Generatioun an eisem Land besser gaangen ass wéi der Generatioun virdrun ». Le neie Luc ne déroge pas à son ancien credo. En octobre 2020 encore, celui qui était alors président de la Chambre de commerce le répétait (quasiment mot pour mot) sur *RTL-Radio*, en ajoutant : « C'est la raison pour laquelle notre pays va beaucoup mieux, et notamment sa classe moyenne. » Dans sa déclaration gouvernementale, le nouveau Premier ministre expliquait ne pas introduire d'impôt sur l'héritage, afin de « continuer à favoriser l'ascension sociale ».

L'argumentaire semble fragile. Étant donné que le patrimoine des Luxembourgeois est constitué à deux tiers d'objets immobiliers, il présuppose que les habitants disposent d'un capital d'ancrage local. Or d'après le dernier recensement, seulement un quart des résidents sont nés de deux parents eux-mêmes nés au Luxembourg. Les dix pour cent les plus riches héritent, en moyenne, de 385 000 euros, tandis que les dix pour cent les plus pauvres touchent 1 835 euros, d'après les calculs d'Improof, le *think tank* de la Chambre des salariés.

Alors que les inégalités de revenu sont connues, celles du patrimoine restent largement dans l'ombre au pays du secret bancaire (pour résidents). Pour s'en faire une idée (approximative), on peut se référer à la dernière édition du *Luxembourg Household Finance and Consumption Survey*, publiée par la Banque centrale et se basant sur un sondage auprès de 2 000 ménages résidents. Les données que contient l'étude sont spectaculaires : « In 2021, the wealthiest 1 percent of households in Luxembourg owned around 15% of total net wealth, the wealthiest 5 percent 34%, the wealthiest 10 percent 48%, and

« *Ech mengen, d'Mëtterschicht ass eppes, wou mir praktesch alleguerten hei dozou gehéieren.* »

Gilles Roth, RTL-Télé, 29 septembre 2023

the top 20 percent about two thirds. The bottom fifty percent of households owned less than 9 percent of total net wealth. »

Selon l'étude *Polindex*, « le groupe des 6 000 à 8 000 euros par mois est le plus porteur d'espoir ». Pour Louis Chauvel, les classes moyennes constitueraient « un monde très ouvert », du moins quand « tout est optimiste ». Il rappelle le rôle qu'elles ont joué dans les transformations socio-culturelles de l'après-68. Mais le grand risque, prévient-il, c'est que lorsque l'économie se ralentit, « ce groupe optimiste passe à son opposé ». Au Grand-Duché, cette perspective resterait beaucoup plus lointaine que dans les pays voisins, rassure le sociologue. « En termes de déstabilisation, la France a trente ans d'avance sur le Luxembourg ».

En aménageant des niches fiscales et réglementaires, le Luxembourg a su tirer avantage de la mondialisation néolibérale qui, ailleurs, a paupérisé la classe ouvrière et affaibli l'État providence. Dylan Theis, un jeune économiste à la Chambre des salariés, a tenté de retracer l'évolution des classes moyennes sur les dernières décennies. Pour délimiter ce groupe, il a repris la définition de l'OCDE : Un ménage y appartient si ses revenus se situent entre 75 et 200 pour cent de la médiane. Cette dernière étant de 41 200 euros (en 2019), cela donne un éventail énorme, allant de 30 900 à 82 400 euros de revenus annuels. En 2019, 61,4 pour cent des ménages faisaient partie de cet artefact statistique, un taux qui, en 1985, était encore à 70,9 pour cent.

Il y a quarante ans, les classes moyennes concentraient 77 pour cent des revenus disponibles, elles en détiennent 64 aujourd'hui. Dylan Theis en conclut : « La classe moyenne devient comparativement plus pauvre ». Et d'appeler à « revenir sur le chemin de la moyennisation de la société luxembourgeoise ». En 2019, une étude du Statec montrait pourtant que, depuis le milieu

des années 80, les classes moyennes luxembourgeoises avaient vu leur niveau de vie augmenter en moyenne de 3,6 pour cent par an. Soit bien plus rapidement qu'en France (1,1 pour cent), en Belgique (1,8) ou en Allemagne (deux). Mais en parallèle, les hauts revenus se sont envolés au Grand-Duché : une hausse annuelle de 4,1 pour cent, soit deux fois plus qu'en Belgique et en Allemagne, et trois fois plus qu'en France.

Ce sont probablement les données sur les inégalités territoriales qui démentent de manière la plus tangible l'imaginaire du Luxembourg comme grande classe moyenne. Elles révèlent la fracture entre le « Luxembourg métropolitain » et le « Luxembourg périphérique » (pour reprendre l'expression de l'économiste Gérard Trausch). Les salaires médians vont du simple au double entre, d'un côté, la capitale et sa ceinture dorée, et les villes ouvrières du Sud et les localités paupérisées du Nord de l'autre. Les inégalités se reproduisent d'une génération à l'autre. Un élève de Differdange, Wiltz ou Vianden a plus de chances d'être orienté vers le régime préparatoire que vers le lycée classique. Les enfants grandissant à Reckange-sur-Mess, Contern ou Niederaanven sont par contre presque assurés (à 75 pour cent) d'emprunter la filière la plus prestigieuse.

La campagne de Luc Frieden s'adressait à une partie des classes moyennes qui voyaient en lui le protecteur de leur pouvoir d'achat, et incidemment de leur *lifestyle* carboné. Quoique simplistes, ses mots d'ordre ont consolidé la base électorale du CSV dans certains milieux : Les conservateurs défendant le statu quo, les pragmatistes épris de stabilité, les établis cherchant à se distinguer par leur mode de consommation. Une assise politique assez éloignée des élites cosmopolites, plus méfiantes vis-à-vis des hiérarchies et autorités, qui formaient le socle commun de la majorité sociale-libérale.

La CGFP, l'OGBL et le LCGB s'indignent de la « progression à froid » et du « *Mëtterstandsbockel* » : Les classes moyennes mériteraient des allègements fiscaux. Il n'y aurait qu'à taxer les riches, c'est-à-dire les autres. La revendication syndicale escamote le niveau d'affluence qu'atteint une bonne partie de la « *Mëtterschicht* ». (Lors de la Tripartite de mars 2022, l'OGBL revendiquait que les revenus jusqu'à 135 000 euros soient inclus dans le crédit d'impôt.) Les syndicats avancent sur une pente glissante, risquant de délégitimer l'impôt lui-même, ceci à un moment où la crise du logement et la transition énergétique nécessitent d'énormes investissements publics. En 1976 déjà, alors que la crise sidérurgique mettait le pays au bord du gouffre, Mario Hirsch notait dans le *Land* : « Spricht man nicht auch bei uns in einem wachsenden Maße von einer erdrückenden Steuerlast ? Hier zeichnet sich ein Generalangriff der Mittelschicht gegen den sozialen Wohlfahrtsstaat ab, dessen Umverteilungsfunktion ja hauptsächlich über das Steuersystem ausgeübt wird. » ●

9 1/2 Weeks

IIII Pierre Sorlut

La Banque européenne d’investissement (BEI) pèse de plus en plus lourd. Par le volume de ses investissements au service des politiques de l’UE (autour de 45 milliards d’euros par an en 2005 contre 88 milliards l’année dernière), le nombre de ses salariés (mille en 2000 contre 3 500 aujourd’hui) ou le profil de sa présidente. En janvier, Nadia Calvino, 55 ans, a quitté la deuxième marche du gouvernement (de centre-gauche) espagnol pour rallier le Kirchberg. Celle qui a failli devenir présidente de l’euro-groupe en 2020 (face à Pierre Gramegna et Pascal Donohoe, finalement élu) était même en concurrence en décembre avec la vice-présidente de la Commission européenne, Margrethe Vestager, pour prendre la tête de la BEI. Preuve que la banque de l’UE en jette. La BEI travaille également depuis une poignée d’années sur sa visibilité. Elle a ressuscité l’an passé son EIB Group Forum à Luxembourg. La présence cette semaine d’une quarantaine de journalistes,

principalement étrangers, atteste de l’intérêt croissant qu’elle suscite. Son casting aussi.

Mercredi, les têtes d’affiche ont introduit l’événement éclairant les enjeux économiques contemporains. L’occasion d’entendre pour la première fois Nadia Calvino sur sa nouvelle terre d’adoption, « quatre semaines après sa prise de fonction ». Celle qui a aussi travaillé à la Commission à Bruxelles a souligné comment la BEI matérialisait les ambitions européennes, que ce soit en termes de lutte contre le réchauffement climatique (cinquante pour cent des projets y sont liés) ou d’égalité des genres : « We make things happen », a-t-elle argué dans un slogan qui nous est familier. La présidente de la BEI a, comme les autres intervenants après elle, attiré l’attention sur les nombreuses élections en vue. « Quatre milliards de personnes sont appelées aux urnes cette année ». Notamment en Union européenne (en juin). Voilà

pourquoi le Forum devait entre autres faire valoir ce que « l’Europe fait pour nous ».

Luc Frieden s’est engagé dans le même sillon, mais en des termes plus « Wandel durch Handel ». Cette année, il faudrait montrer aux électeurs du Vieux Continent, « where the added value of Europe is ». Discourant (encore une fois) sans note, le Premier ministre a rappelé en écho à Nadia Calvino qu’il leur restait « beaucoup à apprendre » après seulement pour ce qui le concerne « neuf semaines » en fonction. Une humilité feinte une nouvelle fois quand Luc Frieden a souhaité une Europe « more business friendly », synonyme de dérégulation (« alléger le fardeau bureaucratique qui pèse sur les entreprises ») : « J’ai siégé moi-même, comme toi Nadia, au conseil des ministres des Finances et après je suis devenu président d’une banque systémique. Je n’aurais jamais pu imaginer que les réglementations que

La surrégulation, « c’est vrai dans la banque, c’est vrai pour les PME, c’est vrai pour les agriculteurs »

Luc Frieden

nous avons adoptées conduiraient à un tel fardeau. » L’objectif politique peut être le bon, mais ce serait souvent une question de mise en œuvre. « C’est vrai dans la banque, c’est vrai pour les PME, c’est vrai pour les agriculteurs », a résumé Luc Frieden. Rebondissant sur la thématique du Forum, « European competitiveness in a polarized global context », le chef du gouvernement luxembourgeois a prévenu contre toute polarisation, synonyme d’opposition. La Chine peut être à la fois un concurrent, un partenaire et un rival. « Il faut continuer à bâtir des ponts. Je vais le faire à la tête du gouvernement luxembourgeois, mais aussi avec mes collègues de l’Union européenne ». Enfin, le Premier ministre a affiché le soutien du gouvernement luxembourgeois à la BEI dans un effort commun, avec le privé, pour « faire beaucoup plus » en matière d’investissement.

Dans les minutes qui ont suivi, le président du conseil européen (sur le départ), Charles Michel, a insisté sur le risque de guerre et la nécessité d’investir davantage au niveau européen dans la défense (bien loin du monde vert et égalitaire vendu par Nadia Calvino). Pareil pour Pierre Gramegna. Le directeur général du Mécanisme européen de stabilité, dans son rôle de prévention des crises financières, voit le risque de guerre comme « l’épée de Damoclès au-dessus de nos têtes, le risque le plus important ». C’est chaud. ●



Le premier rang du Group Forum BEI mercredi



T I C K E T

La fin pour East-West United Bank

La Commission de surveillance du secteur financier (CSSF) a tiré le rideau mercredi sur une histoire bancaire peu commune. Dans un communiqué, le régulateur financier a annoncé la liquidation d’East-West United Bank (Ewub). Elle a été ordonnée par un jugement du tribunal

commercial le 7 février dernier. L’établissement de crédit russe établi au Grand-Duché en 1974, en pleine Guerre Froide, souffrait du « contexte géopolitique lié à la guerre en Ukraine », comme l’indiquaient ses publications. Un plan social concernant plus de trente salariés sur 80 avait été signé en novembre 2022. Puis en juillet dernier, le conseil d’administration avait décidé de mettre fin aux activités bancaires, ce après avoir accusé une perte de 57 millions d’euros. La banque logée dans la Villa Foch, collée au parc de la capitale, était érigée en symbole de l’amitié du Luxembourg avec la Russie. Son propriétaire, Vladimir Evtushenkov, patron du conglomérat Sistema, était consul



honoraire du Luxembourg en Russie. L’ancien ministre de l’Économie, Jeannot Krecké, l’a présidée. Son successeur Etienne Schneider (LSAP aussi) siégeait au conseil d’administration de Sistema. Les deux hommes ont été contraints de démissionner de leurs fonctions lors de l’agression russe en Ukraine en février 2022. Les 45 ans de l’établissement avaient été célébrés à la Philharmonie en 2019 avec un concert du célèbre et poutinophile chef d’orchestre Valery Gergiev.

L’intéressé, également consul honoraire, avait pris la pose sur avec le Premier Ministre, Xavier Bettel, et d’autres huiles nationales. Il avait été radié de la liste des consuls par le gouvernement en 2022. Les ponts entre Luxembourg et Moscou avaient alors rompu, prémisse du glas d’Ewub. ^{PSO}

His master’s voice

Pascale Junker cède à Pierre Thielen la tête de Luxembourg Stratégie au ministère de l’Économie. Le département prospective mis en place par l’ancien ministre socialiste, Franz Fayot, est remodelé par son successeur libéral, Lex Delles. Ledit service continuera à remplir une mission de prospective

stratégique économique à long terme, assure le ministère ce jeudi. « À cela s’ajoute que Luxembourg Stratégie se focalise également sur les perspectives à court et à moyen terme », précise le porte-parole du Forum Royal. Pascale Junker avait, en quelques mois, mené un vaste chantier de prospective pour imaginer le Grand-Duché en 2050 et bâtir une politique économique en prenant notamment en compte la finitude des ressources. Le patronat voyait-là une menace à la liberté d’entreprendre et à la quête de croissance. ^{PSO}

Minéco – Réaction

L’ancien ministre de l’Économie, Franz Fayot

(LSAP), conteste avoir délaissé les zones d’activités, comme le reprochent des patrons (*d’Land*, 2.2.24). « Aucun de mes prédécesseurs n’a autant visité les syndicats intercommunaux pour transposer le plan directeur sectoriel zones d’activités économiques », souligne le socialiste. Franz Fayot rappelle avoir présenté une feuille de route (avec Claude Turmes, Déi Gréng) pour une optimisation de l’espace et des ressources, mis à disposition une personne responsable du dossier et déposé un projet de loi pour mettre à jour le cadre de 1993, « suite aux critiques dans le dossier Fage concernant la vente du terrain à l’époque ». ^{PSO}



Sven Becker

Une idée pourtant simple

La reconversion des anciens bureaux d'Edmond de Rothschild au Belair

IIII Georges Canto

La conversion de bureaux en logements reprend de la vigueur en ces temps post-pandémiques

Rue Brasseur, dans le quartier Belair à Luxembourg, le promoteur belge Baltisse procède actuellement à la reconversion d'un immeuble de bureaux construit en 1988 et précédemment occupé par la banque Edmond de Rothschild. Le projet : un luxueux ensemble de 46 appartements. Ils seront livrés fin 2024. Ce type de chantier, encore confidentiel, pourrait se multiplier dans les années à venir, un peu partout dans le monde. Dans la City de Londres, ce sont 1 500 logements qui seront créés d'ici 2030 à la place de bureaux délaissés.

Le développement du télétravail à la faveur de la crise sanitaire de 2020-2021 a accentué une tendance déjà perceptible auparavant pour cause de changements dans l'organisation des entreprises, à savoir l'augmentation des surfaces de bureaux vacantes. Dans le même temps, les tensions restant vives dans les grandes villes en matière d'offre d'habitat résidentiel, une idée simple a germé, celle de convertir les immeubles tertiaires en logements. Plus facile à dire qu'à faire.

L'essor du télétravail et du *flex office* réduisent presque mécaniquement la demande d'espaces de bureaux. Non seulement la construction de nouveaux bureaux s'est effondrée depuis 2020 (de soixante pour cent en 2023 en région parisienne, et de 75 pour cent en Allemagne), mais le taux de vacance augmente régulièrement. À Londres, le nombre de bureaux vides est au plus haut depuis trente ans. Dans les métropoles allemandes, le taux de vacance est passé de 4,7 pour cent en 2022 à 5,5 pour cent en 2023. En région parisienne, il atteignait fin 2023 le niveau historique de 8,4 pour cent, soit deux fois plus qu'avant la crise sanitaire. Une moyenne tirée vers le bas par la ville de Paris intra-muros, toujours très recherchée. En revanche, dans la « première couronne », le taux peut aller jusqu'à vingt pour cent.

À Luxembourg, le taux de vacance est passé de 3,5 pour cent à 4,2 pour cent en un an, avec une augmentation notable dans les quartiers périphériques et à Esch-Belval, tout en restant très inférieur à la moyenne européenne, de 7,7 pour cent. Des bureaux vides ont des conséquences déléteres sur les commerces, l'hôtellerie et la restauration aux alentours, accentuant la désertification des centres des villes, un phénomène très sensible aux États-Unis. L'idée

de transformer des bureaux vides en logements n'est pas récente, elle remonte au début des années 90, et dans plusieurs pays d'Europe, le processus est déjà bien engagé.

À Bruxelles, importante ville tertiaire, un million de m², soit dix pour cent du parc de bureaux, ont été convertis en vingt ans. En France, près de 800 opérations ont été autorisées en moyenne chaque année entre 2013 et 2021, permettant la création de plus de 5 600 logements chaque année. Le chiffre est néanmoins modeste, ne représentant que 1,5 pour cent du total des logements construits. Mais le phénomène est très concentré géographiquement, les projets de conversion se développant en priorité dans des zones où le tertiaire est important et qui sont en même temps confrontées à de fortes pressions sur le logement.

Le « gisement » est potentiellement élevé. En Allemagne, un pays touché par une crise aigüe du logement, les bureaux vacants permettraient de construire 235 000 nouveaux logements, soit l'équivalent d'un an de production « classique ». Les pouvoirs publics, qui voient là l'occasion de résoudre le problème sans pour autant augmenter la densité d'immeubles et « l'artificialisation des sols », tout en redonnant vie aux centres des villes, poussent à la roue. Quelque 480 millions d'euros de prêts bonifiés seront bientôt mis à disposition des promoteurs pour accélérer le mouvement. En Belgique, les opérateurs privés engagés dans la conversion de bureaux en logements sont exemptés de charges d'urbanisme depuis 2013. En France, une loi de 2018 facilite la transformation de bureaux vacants en logements. Un nouveau texte a été présenté au Parlement en janvier 2024 pour aller encore plus loin.

Néanmoins certains élus locaux, de qui dépend en définitive le sort des projets, ne sont pas chauds pour troquer une source potentielle de ressources fiscales sur les entreprises contre de nouvelles dépenses pour satisfaire les besoins des ménages en services publics (desserte, crèches, écoles, etc.). Nouvelle preuve que cette solution séduisante se heurte en pratique à de nombreux freins.

On pense tout d'abord aux obstacles techniques. Tous les bureaux vacants ne sont pas transformables : l'épaisseur des murs, les hauteurs sous plafond, les branchements d'eau et d'électricité,

les matériaux utilisés, la taille et nature des espaces à reconfigurer sont sources de problèmes constants. Selon un promoteur (Christian Bertetto, cité par *L'Opinion*), « lorsque vous construisez des logements neufs, vous savez à l'avance ce que vous allez consommer en matériaux comme le béton ou le carrelage », ce qui est plus difficile à anticiper en cas de transformation, surtout pour des immeubles anciens (en région parisienne la moitié des immeubles de bureaux ont plus de 45 ans).

Il faut par ailleurs obtenir un permis de construire spécifique et se conformer aux normes environnementales et de sécurité propres aux habitations. Toutes ces contraintes ont un impact sur le coût des opérations. La facture serait supérieure de vingt pour cent, au minimum, au coût d'une reconstruction à neuf après avoir rasé l'existant. De quoi décourager les investisseurs, d'autant que pour les propriétaires des immeubles, louer des logements est plus compliqué et moins rémunérateur que de louer des bureaux. Accepter leur transformation signifie souvent acter une perte de valeur du bien.

Malgré tout, les professionnels se mettent en ordre de marche pour exploiter ce qui relève encore aujourd'hui du marché de niche. Il s'agit d'être présent le jour où il prendra véritablement son essor. Fait révélateur, à côté de petits acteurs spécialisés dans ce genre de projets, ce sont surtout de grands groupes immobiliers qui sont à la manœuvre, via des filiales dédiées, comme Homya pour Gecina ou SEERI et Patrimoine & Valorisation chez Nexity. En mars 2023, c'est Bouygues Immobilier, déjà présent dans la restructuration de bureaux depuis 2009, qui a annoncé le lancement de sa filiale entièrement dédiée à la conversion de bureaux en logements, baptisée Coverso. Pour Thibault Vidal (sur *France Inter*), son directeur général, « il n'est plus acceptable aujourd'hui de détruire un bâtiment qui aurait dépensé du carbone pour être construit mais qui n'aurait plus d'usage ». Transformer des bureaux en logements répondrait donc également au défi climatique. L'objectif, dans un premier temps, est de livrer 500 logements par an dans le cadre de ces reconversions, soit cinq pour cent de l'offre du groupe, un pourcentage appelé à croître rapidement. ●

Bureau social ?

À défaut d'être transformés en appartements, certains immeubles de bureaux vacants ou peu utilisés pourraient trouver une destination sociale. En avril 2022, alors qu'il était sur le point d'acquiescer Twitter (rebaptisé X en 2023), Elon Musk a proposé, dans son habituel style provocateur, que des sans-abris soient accueillis dans les locaux inoccupés du siège social de San Francisco « puisque plus aucun employé n'y va de toute façon ». Une initiative allant dans le sens des souhaits de la municipalité, pour qui « d'un point de vue réglementaire, convertir ce bâtiment en refuge pour sans-abris serait assez simple », et qui n'est pas isolée parmi les

milliardaires américains. En 2020, Jeff Bezos, qui finance depuis 2016 l'association Mary's Place qui vient en aide aux sans-abris, a permis d'ouvrir un refuge permanent de 200 lits sur le campus d'Amazon à Seattle.

Certaines associations humanitaires vont plus loin en jetant leur dévolu sur des bureaux occupés. C'est le cas de « Bureaux du cœur » en France, qui propose aux entreprises d'accueillir des personnes sans-abri en voie d'insertion dans leurs locaux en dehors des heures de travail, la nuit et le week-end. Une manière originale d'optimiser l'occupation des surfaces de bureaux. GC

Feuilleton



Polfermillen, St. Pauli

IIII Sarah Pepin

Katharina Bintz, Schauspielerin, Autorin und Filmemacherin, wagt die künstlerische Auseinandersetzung mit der eigenen Familiengeschichte. Ein Porträt

Während des Max Ophüls-Filmfestivals ist das Café Lolas Bistro in der Modernen Galerie in Saarbrücken zum Treffpunkt für Filmschaffende geworden. Draußen steht eine Skulptur des Bildhauer-Ehepaars Matschinsky-Denninghoff namens Große Gaia: zwei Chromnickelstahl-Röhren, die sich erst ineinander verschlingen, dann gen Himmel ragen. Sie wirken leicht, wiegen jedoch zweieinhalb Tonnen. Es ist windig am Mittwochvormittag. Drinnen im Café läuft Lounge-Musik, es riecht nach Kaffee. Katharina Bintz wartet bereits, trägt ein sandfarbenes Leinenkleid über einer schwarzen Hose, eine dünne Goldkette. Sie bestellt einen Cappuccino.

Am Abend davor feierte ihr Kurzfilm *Souvenirs* als einziger luxemburgischer Beitrag in der Reihe SaarLorLux Premiere. Darin untersucht sie anhand einer geheimnisvollen Kiste, die seit drei Generationen in ihrer Familie weitergereicht wird, ein Kapitel der luxemburgischen Geschichte. Es geht, wie sich langsam aber sicher anhand der Voice-Overs ihrer Mutter Sylvie Bintz und ihres Onkels Germain Bintz herausstellt, um eine Kiste mit Dingen, die von Resistenzlern aus dem großherzoglichen Palast gestohlen wurden, um sicherzugehen, dass die Nazis sie nicht mitnehmen. Und gleichermaßen darum, wie die Menschen hier im Land in der unmittelbaren Nachkriegszeit miteinander umgingen – jene, die den Nationalsozialisten unter die Arme griffen und jene, die sich ihnen widersetzen. Denn Erstere wurden öfter als gedacht für Letztere gehalten, Kollaborateure sollten in der Nachkriegszeit Resistenzlern Medaillen überreichen.

Diese Geschichte bot sich Katharina Bintz in ihrem eigenen Leben mit vierzehn Jahren auf die exakt gleiche Weise auf, wie sie sich der Mutter präsentiert hatte. Auf einmal wurde wie aus dem Nichts über eine Kiste gesprochen. Sie habe immer schon gewusst, dass sie sich filmisch damit auseinandersetzen wollte. Das Gespräch zu suchen, war dennoch schwierig, ein Mantel der Verschwiegenheit hing über dem historischen Kapitel. Deshalb beschloss sie irgendwann, das Aufnahmegerät einfach mitlaufen zu lassen, wenn über das Thema gesprochen wurde. Ihre Mutter hat sich den Film immer noch nicht angeschaut. „Ich bin wahrscheinlich näher dran, weil meine Mutter 1948 zur Welt kam“, sagt sie. Sowohl die Großeltern väterlicherseits als auch mütterlicherseits waren in der Resistenz aktiv. Anstatt stolz auf ihr Engagement zu sein, hingen die mütterlichen Großeltern nach dem Krieg ein Schild in das Fenster ihres Cafés an der Polfermillen, auf dem „Wat ware mir Ieselen“ draufstand. „Si waren einfach rosen“, sagt Katharina Bintz, aufgrund des Mangels an Anerkennung und der Ungerechtigkeit, die ihnen widerfahren war. Aufgrund der Tatsache, dass jeder versuchte, als Widerstandskämpfer durchzugehen. Die Verschwiegenheit in den Familien, die bis heute stark ausgeprägt ist in Luxemburg, führt sie auch auf die enge Verstrickung zwischen den Menschen zurück. Historiker wüssten wenig über die Episode, um die es im Film geht. Sie hofft, dass ihr Werk zu mehr Aufarbeitung beiträgt.

Nirgends fühle sie sich so zuhause wie in der *Uewerstad*, wo sie aufwächst und deren Entwicklung sie etwas besorgt stimmt. Katharina Bintz besucht das Lycée Aline Mayrisch und legt dort ein Abitur in Sprachen ab. Während ihrer Schulzeit nimmt sie am Konservatorium Theaterunterricht und übt sich im Sprachtraining mit Myriam Muller und Mark Hastert, engagiert sich in der Theatergruppe Namasté. 2010 steht Katharina Bintz in *Ons Identitéit – Mir hunn se fonnt* vor der Kamera. Das Interesse am Schauspiel hat sie sich selbst erschlossen, auch wenn Schreiben, Bücher und Literatur zuhause immer eine große Rolle spielten. „Für

Alkohol und Party haben wir uns damals weniger interessiert“, sagt ihre enge Schulfreundin Isabelle Steichen. An das „System“ der vorgezeichneten Wege habe Katharina bereits am Gymnasium nicht so richtig geglaubt.

Ihre Mutter, Sylvie Bintz, hatte kein Abitur, veröffentlichte jedoch mit 19 Jahren ihren ersten Gedichtband und war Lehrerin im Kindergarten. Ihr Vater ist Justin Turpel, ebenfalls Autodidakt, Mitbegründer von Déi Lénk und ehemaliger Abgeordneter. Sie hat zwei Schwestern, Anja und Tina Di Bartolomeo, mit denen sie aufgewachsen ist. Anja ist ebenfalls Autorin. Ihre Kindheit beschreibt Katharina Bintz als politisiert; bereits als Kind habe sie von Missständen in der Welt erfahren, sei viel von ihrem Vater auf Demonstrationen mitgenommen worden. „Ich dachte, es sei völlig normal, einen feministischen Vater zu haben.“ Es habe im Nachhinein einen riesigen Unterschied gemacht. Als ihre Eltern nach 25 Jahren Beziehung heirateten, sollte das damalige Gesetz die Schauspielerin zwingen, ab diesem Zeitpunkt den Namen ihres Vaters zu tragen. Die Familie klagte und bekam recht – Katharina Bintz wurde zur ersten jungen Frau im Land, die den Namen ihrer verheirateten Mutter weitertragen durfte. 2006 trat das dementsprechende Namensgesetz in Kraft.

Seit rund 15 Jahren lebt sie in Hamburg, mittlerweile in einem Haus in dem belebten Viertel St Pauli, bekannt vor allem für die Reeperbahn und den Fußballverein. Nach einem Studium der Schauspielerei am Schauspielstudio Frese spielt sie am Schauspielhaus in Hamburg, studiert anschließend Film an der Hochschule für bildende Künste. Sie pendelt zwischen Luxemburg und Hamburg, steht für diverse deutsche und luxemburgische Theaterproduktionen auf der Bühne. Sie bemerkt früh, dass sie auch noch andere Ausdrucksformen braucht. „Es reicht mir nicht, ‚nur‘ Schauspielerin zu sein.“ Sie beginnt, Filme zu drehen und Bücher zu schreiben. 2022 kommt ihre Erzählung *Valley Girl* heraus, in der es um einen sexuellen Missbrauchsfall am Theater geht. Eine Fiktion, doch damals dachte jeder, ihr sei das passiert. Der Weg zum größeren Zusammenhang über die persönliche Historie, über die Familie, die Autobiografie, der zurzeit stark im Zeitgeist ist – ist es auch ihr bevorzugter? „Ich finde es immer interessant, wenn es persönlich wird, weil es ohne vorgefertigte Kategorien funktioniert.“ Ihr geht es um die Sache – die Perspektive, aus der jemand etwas erzählt, sei erst in zweiter Instanz relevant. Gleichzeitig ist sie davon überzeugt, dass niemand etwas produzieren kann, in dem das eigene Selbst nicht auf irgendeine Weise mit drinsteckt.

Im Gespräch wirkt sie reflektiert und selbstbewusst, auch ernst. Draußen fegt der Wind einen Pflanzenkübel um. Ihr erster Kurzfilm *Mauerrufe* (2018) lief ebenfalls hier auf dem Saarbrückener Max-Ophüls Preis. Er fängt – erneut per Voice-Over – eindrücklich ein, wie eine junge Frau mit zwei Kindern, in einem Park in der Nähe eines Gefängnisses, durch Rufe über den Zaun versucht, in Kontakt mit ihrem Mann hinter Gittern zu treten. *Mauerrufe* und *Souvenirs* hat Katharina Bintz auf 16mm gedreht, eine Materialität, die sie sehr schätzt, die allerdings auch voraussetzt, die Einstellungen präzise vorzubereiten, da nur limitierter Platz auf der Filmrolle vorhanden ist. Er ist im Rahmen der Carte blanche des Filmfonds entstanden, 15 000 Euro Unterstützung gab es dafür insgesamt.

Ihr genaues Alter gibt Katharina Bintz ungern an, weil Caster die Tendenz hätten, Schauspielerinnen auf ihr Alter festzunageln, auch wenn sie jünger aussehen. Ein Indiz dafür, wie die Szene immer noch funktioniert. Das Frau-

„Ich dachte, es sei völlig normal, einen feministischen Vater zu haben.“

Katharina Bintz

sein deklinierte sie auch in Carole Lorangs Inszenierung von Stefano Massinis Stück *7 Minuten* (2018) aus. Dort sah man sie als eine der elf Angestellten eines Textilunternehmens, die sieben Minuten ihrer Mittagspause entbehren sollen. Das *Lëtzebuurger Land* bezeichnete die Schauspielerin damals als die „Entdeckung“ des Stücks. Die Direktorin des Escher Theaters, Carole Lorang, behält sie als „eher diskrete Person“ in Erinnerung, die jedoch mit ihren kreativen Einfällen und ihrer eigenwilligen Energie auf der Bühne überrascht. „Sie zeichnet sehr schnell eine Figur, findet die Körperlichkeit dafür.“ Ist die Interdisziplinarität ein Merkmal ihrer Generation? Tatsächlich gibt es eine Reihe von Schauspielerinnen Anfang 30, die von Anfang an auch Regie geführt haben oder begabte Musikerinnen sind: Elsa Rauchs, Sophie Mousel, Eugénie Anselin, Larisa Faber. Das könnte sich auch dadurch erklären, dass es ein Hauch selbstverständlicher geworden ist, die Kunst als Weg einzuschlagen, meint Carole Lorang.

Von den Luxemburger Medien hat Katharina Bintz sich eher ferngehalten. Zufall ist das freilich nicht. Eine gewisse Distanz hat sie sich über die Jahre zu ihrer *Heemecht* erhalten. Diesen Blick aus der Ferne würde sie verlieren, wenn sie stets hier wäre, sagt sie. Das Spagatdasein scheint für eine Reihe Künstler/innen der ideale Umgang mit Luxemburg. In ihrem ersten Roman, den sie kürzlich fertiggestellt hat und der bei einem deutschen Verlag veröffentlicht werden soll, spielen wieder sowohl ihre Heimat, als auch ihre Wahlheimat eine Rolle. Darin geht es um die Auseinandersetzung mit einer Mutterfigur – die Geschichte spielt in einem Hotel in Hamburg. Ab März steht sie dann für Loïc Tansons neue historische Kriminalserie *Marginal* (Samsa Film) in Luxemburg vor der Kamera. Es handelt sich um eine größere Rolle und es geht mitunter auch um die Situation der Frau am Anfang des 20. Jahrhundert.

Die Familie Bintz-Turpel-Di-Bartolomeo fügt ihre Gedanken in geschriebener Form zusammen, jede und jeder für sich – über die Bücher wird allerdings nicht unbedingt gemeinsam gesprochen. „Das ist schon bezeichnend für uns“, sagt Katharina Bintz. Justin Turpel wohnt mittlerweile ebenfalls in der Hansestadt im Norden Deutschlands, um ein Masterstudium der Sozialökonomie abzuschließen. Er wurde kürzlich mit 70 Jahren ins Studentenparlament gewählt. Auch Katharina Bintz’ Mutter pendelt hin und her. Die Kiste, um die es in *Souvenirs* geht, wurde von der Familie noch nicht an den Palast zurückgegeben. Sie liegt ebenfalls in Hamburg. ●

Souvenirs läuft ab dem 29. Februar beim Lux Film Festival.



Sven Becker

Au Casino Display, nouveau lieu pour la recherche artistique

DE LA RECHERCHE ARTISTIQUE (2/3)

Les lieux d'élaboration et de partage de la connaissance

IIII Hélène Doub

Alberto Giacometti, sur ses vieux jours, se plaignait souvent de la tête. Cette tête qui le hanta toute sa vie, n'est autre que la Tête, siège du regard et de l'Humanité, pierre de touche de toute son œuvre. En se questionnant sur le lieu de la recherche artistique, l'historien de l'art pense donc immédiatement à l'atelier d'artiste, où se jouent tant de quêtes existentielles qui construisent notre connaissance du monde et de l'humain par le sensible. Mais s'il y a une filiation naturelle entre la démarche artistique et la recherche, c'est une nouvelle parenté avec la recherche scientifique qui se dessine depuis les années 1960, même si la recherche artistique s'en distingue par ses moyens de production, de documentation et de diffusion. Dans l'ouvrage collectif *Le chercheur et ses doubles* (2016) les auteurs interrogent la nature problématique du savoir produit par les artistes et rappellent que « échappant ou résistant aux présupposés de cohérence et de démonstrativité des disciplines, [les recherches artistiques] ne remplissent pas les prérequis scientifiques et n'obéissent pas à des lois de construction systémiques ». Caractérisée par sa pluridisciplinarité et sa liberté méthodologique, la recherche artistique semble à première vue mal s'adapter au cadre académique. Or c'est bien des universités qu'a émané, dans les années 1960, la figure de l'artiste-chercheur, notamment aux États-Unis, les premiers à encourager politiquement les collaborations entre scientifiques et chercheurs et à valoriser les groupes artistiques de recherches. Le livre de Sandra Delacourt, *L'artiste-chercheur*, revient sur cet *academic turn*, qui a soudainement concédé aux artistes la légitimité intellectuelle qui leur avait été si longtemps refusée,

et en montre les fondements idéologiques, politiques et épistémologiques. Nous y reviendrons.

Considérant l'histoire de l'art sur une échelle un peu plus longue que le 21^e siècle, il faut nous rappeler que nombre d'artistes du 19^e siècle ont construit leur œuvre en lutte contre ce que l'on appelait alors l'académisme, s'opposant à la fois à une forme de conservatisme et à un entre-soi sclérosant. Dans cette perspective, l'union de l'artiste et des lieux de recherche tient donc, à première vue, du mariage de la carpe et du lapin.

Pourtant, dans le sillage des États-Unis, l'Europe a vite compris qu'en institutionnalisant la figure de l'artiste-chercheur, elle s'inscrivait dans un processus de légitimation de sa scène artistique à même de faire face aux enjeux de concurrence nés de la mondialisation. Un mouvement de convergence des universités vers les écoles d'art a donc été amorcé, sur fond de ce que l'on a appelé « le processus de Bologne » qui visait l'harmonisation des diplômes à l'échelle européenne. Au début des années 2000, on ne comptait plus les partenariats entre écoles supérieures d'art et laboratoires scientifiques. En 2012, le ministère de la Culture français a publié un fascicule présentant « une sélection » de cursus croisés où pas moins d'une centaine de diplômes orientés Art et Recherche étaient présentés, allant du laboratoire Art contemporain et temps de l'histoire de l'ENSBA Lyon (dans lequel a étudié l'artiste luxembourgeois Yann Annicchiarico) en partenariat avec l'École des Hautes études en sciences sociales de Paris (EHESS), à l'Atelier de recherche sonore A.R.S. de

Au Luxembourg, il manque encore quelques maillons à la scène artistique afin de révéler tout le potentiel de ses acteurs

l'ESAL à Metz, en partenariat avec des universités et écoles d'ingénieurs., en passant par le post-diplôme en design culinaire de l'ESAD de Reims qui ne présente pas moins de sept partenariats avec des universités.

Plus de dix ans après, le paysage européen de la recherche artistique s'est largement complexifié, élargi et les frontières entre art et recherche sont de plus en plus ténues, à la fois en termes de lieux de recherche et de lieux de diffusion. Le modèle des académies post-diplôme néerlandais parmi lesquelles on compte certains laboratoires prestigieux, comme la Van Eyck Academie ou la Rijksakademie, offrent toutes des collaborations avec les universités voisines dans des disciplines aussi variées que la biologie, les sciences politiques ou l'agronomie. Ces succès montrent à la fois une évolution des pratiques artistiques, mais elles témoignent aussi d'un changement dans les postures artistiques et les attentes politiques et institutionnelles à l'égard des artistes.

En dehors des universités, d'autres institutions se partagent, en Europe, des missions liées à la création artistique du savoir. Il s'agit des institutions culturelles que sont les musées et les centres d'art. Selon Dominique Poulot (*Patrimoine et musées, l'Institution de la culture*, 2020), le monde des musées et celui de la recherche académique renvoient à des types de savoirs différents : « Après le musée temple et le musée forum, un musée université et centre de recherches émerge au sein de la société de la connaissance ». Il rappelle la création du Getty research institute, fondé en 1985 en marge du musée du même nom, et du Clark Institute, deux think tanks d'histoire de l'art très influents dans le monde de la recherche. Outre ces deux structures très intégrées aux universités et au monde entrepreneurial, dans le monde anglo-saxon et pour l'art contemporain, la Tate modern a développé sa section de recherche dont la note d'intention précise les missions : « La recherche nous aide à encourager l'acquisition de nouvelles connaissances, à résoudre des problèmes pratiques, à développer de nouveaux outils pour la pratique artistique et nous permet de contribuer à des débats plus larges. » Le Musée national d'art moderne de Paris a, quant à lui, mis en place des Moocs fondés sur ses collections et conçu un programme de recherche Art et Mondialisation. Catherine Grenier, qui a piloté ce programme, plaidait, dès 2013 (*La fin des musées ?*, 2013) pour le développement d'une culture de la recherche au sein des musées, main dans la main avec des universités, des réseaux de musées, dans un cadre pluridisciplinaire et transnational. Elle considérait à l'époque la recherche comme un pivot central dans la réinvention des musées et voyait dans ces institutions de service public un maillon essentiel dans l'élaboration, et surtout la diffusion des savoirs artistiques. Dix ans plus tard, cette mission demeure d'actualité, elle semble même innover l'ensemble des pratiques et fonctions du musée, les processus de fabrication des savoirs ayant opéré un glissement du résultat (l'œuvre) au processus de création. Leur mission de service public consiste en outre à mettre en perspective et à rendre intelligible ces recherches contemporaines.

Outre les universités, écoles, musées et centres d'art d'autres acteurs décisifs entrent en jeu à la fois dans l'élaboration et la diffusion de la recherche : les revues et plateformes en ligne, les réseaux de recherche sont devenus non seulement des lieux d'élaboration et de diffusion des savoirs, mais aussi des pôles d'influence et de rayonnement. Disons-le sans détour, cette question des lieux de recherche artistique et de diffusion est cruciale au Luxembourg. Le paysage institutionnel s'étant renforcé et étoffé, la recherche artistique s'y développe et s'y diffuse, notamment en dehors des frontières. Le Casino Display, nouvel acteur arrivé sur cet échiquier, offre des dispositifs de création intégrés à des laboratoires de recherche (universités et académies post-diplômes). Dans cette constellation, quelques maillons manquent encore à la scène artistique afin de révéler tout le potentiel de ses acteurs, mais la prise de conscience active de nouvelles énergies et laisse entrevoir des perspectives encourageantes. ●

Un festival de grands écrans

IIII France Clarinval

Le Luxembourg City Film Festival annonce son programme avec rien de moins que 123 films. De quoi satisfaire les appétits cinéphiliques



Epicmedia Productions

Essential Truths of the Lake
en compétition officielle

La présentation du programme du LuxFilmFest est un moment attendu où Alexis Juncosa, son directeur artistique, égraine des dizaines de titres de films, tous plus formidables les uns que les autres, tous incontournables et qui rendent l'équipe très fière. D'année en année, le festival a grandi, gagné en crédibilité internationale, en visibilité locale et en prestige. Avec 40 000 spectateurs l'année dernière, c'est un incontournable du calendrier culturel. Il manque sans doute encore au festival un réel engouement populaire pour devenir un incontournable tout court. Car même si Juncosa considère que le festival ne doit pas être réservé aux cinéphiles, ni ressembler à une « cathédrale », il précise au *Land* qu'il s'agit de défendre « un cinéma hors des canaux et des standards ».

Cette année, le marathon cinématographique compte 123 films, sélectionnés par un comité qui en a visionné 800. Signe particulier : une majorité des réalisateurs sont des réalisatrices. « Ce n'est plus vraiment un sujet de discussion. On a toujours été attentif à une certaine parité, aujourd'hui, cela va de soi », explique le directeur artistique. À commencer par le film d'ouverture *The Outrun* de Nora Fingscheidt, où Saoirse Ronan incarne une femme qui, sortant d'une cure de désintoxication, retourne dans les îles sauvages des Orcades en Écosse. Elle y trouve du réconfort dans la beauté des paysages accidentés et des vagues, des moments entrecoupés de souvenirs de ses relations sabotées. À l'autre bout du festival, le film de clôture est aussi un film réalisé par une femme, *Love Lies Bleeding* de Rose Glass. Kristen Stewart vit une descente aux enfers, dans cette œuvre très « pulp » où amour, sexe et violence s'entremêlent. Lors de la soirée de remise de prix, Vicky Krieps sera à l'honneur avec la projection du film *The Dead Don't Hurt* où elle partage l'affiche avec Viggo Mortensen, également réalisateur. Ce drame en costumes se situe dans l'Amérique de 1860 où un couple formé par une Canadienne

francophone et un immigré danois se voit séparer par la Guerre de Sécession.

La comédienne luxembourgeoise sera présente (ce qui n'est pas si courant) pour cette projection et fera aussi partie du jury international. Pour la première fois, un Américain présidera ce jury. Avec ses films à la fois grand public et exigeants, le réalisateur Ira Sachs (*Passages, Frankie, Brooklyn Village, Love is Strange*) signe un cinéma « frais, jeune et convivial », selon les mots choisis par Alexis Juncosa. L'acteur allemand Sebastian Koch (*The Lives of Others, Danish Girl*), la scénariste française Nathalie Hertzberg (nommée aux César pour *Le Procès Goldman*) et la productrice Marianne Slot (*Dancer in the Dark, Antichrist*) complètent le jury de la compétition officielle. Les huit films engagés dans la course s'intéressent principalement aux questions liées à la famille, aux choix de vie, notamment des adolescents.

Du côté de la compétition documentaire, il sera beaucoup question de mémoire. Celle qui fout le camp à cause de la maladie, celle qui doit être écrite au pluriel quand il s'agit de souvenirs ou celle qui s'inscrit dans les corps ou dans les paysages. Le jury rassemble, comme d'habitude, des responsables d'autres festivals un peu partout en Europe. Il sera présidé par Fanny Barrot, déléguée générale, du festival de courts-métrages de Clermont-Ferrand.

Pour la sélection officielle hors compétition, les organisateurs du LuxFilmFest ont pioché dans les programmes et les récompenses de dizaines de festivals. Ainsi, *Animal* de Sofia Exarchou a raflé des prix à Locarno, Thessalonique ou Bruxelles, le japonais *Evil does not exist* de Ryūsuke Hamaguchi a été salué à Venise, Londres et Barcelone, *Paradise is burning* du Suédois Mika Gustafson a remporté des prix à Lisbonne, Lübeck, Londres et Venise... Pour n'en citer que

« *Le LuxFilmFest défend un cinéma hors des canaux et des standards* »

Alexis Juncosa

quelques-uns parmi la quinzaine de films de cette sélection. Le film de genre a toujours eu une place de choix dans la programmation du LuxFilmFest et encore plus depuis l'année dernière avec une section spécifique « Late night bizarre ». Thrillers, films d'horreur ou fantastiques sont au programme avec cette fois plusieurs réalisatrices asiatiques et un Américain culte, Bill Plympton. Grand classique du festival, la section des « film made in/with Luxembourg » met à l'honneur les coproductions luxembourgeoises. La soirée des courts-métrages est aussi l'occasion de découvrir les jeunes pousses et nouveaux talents. Neuf films sont présentés cette année.

Comme toujours, beaucoup d'invités sont attendus. De nombreux réalisateurs viendront présenter leurs films et répondre aux questions des spectateurs. Notamment, le réalisateur mauritanien Abderrahmane Sissako, qui présentera son film *Black Tea* en compétition à la prochaine Berlinale avec les coproducteurs de la société luxembourgeoise Red Lion. Une carte blanche lui a été donnée et il présente un film du réalisateur cap-verdien Carlos Yuri Ceuninck. *The new Man* Il raconte l'histoire de Quirino, 77 ans, ayant vécu

plus de trente ans dans un village abandonné du Cap-Vert perché dans une profonde vallée, entre mer et montagne. La séance sera suivie d'un débat sur « un état des lieux du cinéma africain »

Le festival ce n'est pas seulement des films, ce sont aussi des échanges, des ateliers, des conférences pour notamment « préparer les acteurs du futur », selon Juncosa. Ainsi Gaspar Noé donnera une masterclass. Il bénéficiera aussi d'une rétrospective complète de ses longs-métrages. Le Français s'est taillé une réputation singulière dans le milieu de la réalisation, et ce, dès 1998 avec *Seul Contre Tous*, un premier long qui affirme une tendance à l'irrévérence. On lui retrouve cette réputation avec *Irréversible* (2002), *Enter The Void* (2009) ou *Love* (2015). Avec *Climax* (2018) et *Vortex* (2021) il finit de signer une œuvre qui divise autant qu'elle passionne

Autre peinture à découvrir à travers des films, une exposition et une autre masterclass, Wang Bing. En 2002, *À l'ouest Des Rails* avait stupéfié le monde du documentaire. Cette œuvre de neuf heures documentant la destruction d'un complexe industriel chinois imposait son auteur sur la scène internationale. Avec plus de vingt films à son compteur, il n'aura de cesse de documenter la société chinoise, multipliant les formats, de la fiction au documentaire, du documentaire à la photographie.

L'offre du LuxFilmFest est foisonnante. Elle causera des frustrations à ceux qui veulent tout voir. Elle entraînera des débats. Elle suscitera peut-être des vocations. Sera-t-elle suffisamment ouverte pour attirer un large public ? C'est une autre question. ●

En équilibre

IIII Godefroy Gordet

La critique de théâtre a été un matériau de la recherche historique sur le quotidien, les mœurs, les us et coutumes des époques où le lieu du théâtre était celui d’une réunion quasi identique à une messe dominicale. Certaines choses se sont perdues depuis lors, le théâtre penche désormais vers une pratique d’élite, faisant se nicher une population relativement privilégiée. Celle qui croit encore à ce que l’éminent acteur Laurent Terzieff expliquait comme une « expérience collectivement vécue, grâce avant tout à la présence physique réelle des acteurs sur le plateau qui permet au public de devenir lui-même un collectif extrêmement vivant : ce que j’appellerai une unicité plurielle, et non pas une foule solitaire comme au cinéma ». Alors, pourquoi aller au théâtre – entendez, le lieu – ? Pour se sentir en vie. Rien de plus. Et *Voix d’Hébron* du compositeur Cristian Carrara, sous la direction musicale d’Arthur Fagen à l’Opéra Théâtre de Metz, mis en scène par Paul-Émile Fourny, le directeur des lieux, comporte ce degré de vitalité, en scène comme en salle.

Hébron. Ancienne cité du Proche-Orient aux 4 000 ans d’histoire, son nom résonne comme ceux entonnés dans les récits mythologiques. Hébron. Ville palestinienne de Cisjordanie qui semble inaccessible dès lors qu’on l’observe sur Internet. Hébron. Ville des Patriarches, située au sud de Jérusalem, considérée comme « sainte » par les juifs, les chrétiens et les musulmans. Hébron. Ville perchée au cœur des Monts de Judée, territoire occupé, cristallisant lui aussi la difficile coexistence entre deux peuples frères ennemis. Aventure amorcée il y a près de deux ans, *Voix d’Hébron* n’a pas la maladresse d’aborder la complexité d’un conflit qui ne cesse de s’aggraver. Au contraire, cette nouvelle création de l’Opéra Théâtre de Metz se situe en équilibre, dans la délicate neutralité, entre ces « deux camps ». *Voix d’Hébron* narre, sans prendre parti, l’absurdité d’une haine commune entre deux peuples, dont on a, depuis plus de 70 ans, oublié les fondements.

Nous avons amorcé de la sorte, parlant du lieu du théâtre comme celui de l’exposition de la

« socialité » d’une époque, comme Alexis de Tocqueville l’expliquait en 1848, parlant qu’en son temps, au théâtre, « le parterre y a souvent fait des lois aux loges ». Ce soir-là, à l’Opéra, la fameuse parade sociale s’est orchestrée, c’est une première mondiale après tout. Portiers vigilants aux portes, directeur en pied de grue au centre du foyer, agents de billetterie en aquarium, sourires à briser des glaces, mairie en présence, ouvreuses aux portes, et pourtant, la foule attendue n’est pas au rendez-vous. La salle est mi-pleine, ou mi-vide c’est selon, la place libre permet de l’espace et de fait un confort d’écoute incomparable. Et la fable qui nous a été contée mérite bien cette attention tant elle regorge de symboles puisés dans les mythes qui accompagnent religions, croyances ou pratiques mystiques.

Dans cette idée, la pièce s’ouvre par l’apparition d’une pierre de taille brute. Symbole de l’initié face à ce qu’il doit tailler en lui-même pour tenir sa place au sein de l’humanité. Vidéo projetée au centre du cadre de scène, un bloc de roche imparfait se découpe dans l’obscurité du reste du plateau. Et puis, dans un fondu enchaîné, le décor se dévoile, somptueux, doux et à la fois rigide, comme intransigeant envers nous, mais surtout envers les interprètes, prenant de bout en bout une place folle dans l’en-

semble de la pièce. Benito Leonori, scénographe collaborateur de Paul-Émile Fourny à maintes reprises, signe ici un décor d’une grande efficacité dramaturgique, plongeant le récit dans un monde parallèle. La virtuosité, en plus de se situer dans la tension des lignes et perspectives dessinées, se montre palpable dans le jeu des drapés qui se posent et se déposent, ou volent et s’envolent, aux grés du parcours des protagonistes. On ne peut que féliciter la régie et les machinistes tirant les ficelles pour accomplir une chorégraphie de poulies parfaitement exécutée. Par-dessus cette magie, une autre l’accompagne, celle manipulée par l’orchestre national de Metz Grand Est, avec à sa direction Arthur Fagen, pour la première fois à l’Opéra-Théâtre. Et évidemment le quatuor en scène – Maria Bagalà, Shakèd Bar, David Tricou et Jean-Luc Ballestra – permet le quinté gagnant, bien que souffrant de quelques inégalités, celles-ci s’évanouissant rapidement à la faveur d’une certaine expérience de la scène.

Pour en finir, et sans plus de détours, *Voix d’Hébron* est une réussite, simplement parce qu’il ne s’attarde pas à être autre chose qu’un spectacle d’opéra, là où l’on nous raconte les plus fabuleuses des histoires, celles ou parfois, la réconciliation et la rédemption sont possibles. ●



Philippe Gisselbrecht

De l’usage de la vidéo comme décor



T A B L O

CARNET NOIR

Ed Kohl

Critique de théâtre et de cinéma (notamment au *Land* dans les années 1970 et 1980) Ed Kohl est décédé

le 27 janvier à l’âge de 89 ans. Peu connu du grand public, il a pourtant joué un rôle important dans le domaine de la pédagogie du cinéma. D’abord instituteur à Rodange et à Schouweiler, il a élargi sa formation à l’École normale supérieure de Saint-Cloud à Paris. En 1960, il a ensuite été formé au montage, à la réalisation et à la production à l’Institut des hautes études cinématographiques. En 1968, il devient directeur de l’Office du film scolaire. Créé en 1945, cet organisme chargé de « faire le choix des films propres à être utilisés dans l’enseignement, d’en

assurer l’acquisition ou la location et d’en régler la conservation et la distribution » (arrêté grand-ducal de l’époque). En 1993, l’organisme basé à Walferdange est intégré au nouveau Centre des technologies de l’éducation. Outre le cinéma, Ed Kohl s’intéressait également au théâtre et à la pièce radiophonique. Il a écrit plusieurs pièces, enseigné l’art dramatique au Conservatoire et souvent fait de la figuration sur scène. Ed Kohl a aussi signé des mises en scène pour le Théâtre du Centaure, le Kasemattentheater, le

Théâtre municipal de Luxembourg ou le Festival de Wiltz. FC

MUSIQUE

Collusion regrettable

Dans le contexte actuel, la prudence est de mise quand il s’agit de travailler avec des sociétés israéliennes. RTL, responsable de la participation grand-ducale à l’Eurovision Song Contest, a confié la production de la sélection à la société israélienne Tali Eshkoli. Ce contrat a été passé après un

appel d’offres et avant le 7 octobre, comme le rappelait le « Monsieur Eurovision », David Gloesener au *Land* la semaine dernière. La société de production israélienne a fait appel à Avoxvision, une autre boîte israélienne pour réaliser les huit clips vidéo des finalistes. Ce studio de graphisme et de vidéo a également réalisé la pochette (ou disons l’image de couverture, vu la dématérialisation de la musique) de la chanson *Harbu Darbu* du duo musical israélien Ness et Stilla. Sorti le 14 novembre 2023, ce titre – qui signifie

« Pluie d’enfer sur l’adversaire » – a atteint la première place sur les plateformes de *streaming* en Israël. Les paroles de la chanson soutiennent les soldats des forces de défense israéliennes à qui le titre est dédié. Le texte appelle aussi à la mort des dirigeants du Hamas. Mais il appelle à « mettre les noms des enfants de Gaza sur les coquilles ». Il promet en outre à Bella Hadid, Mia Khalifa et Dua Lipa, des célébrités ayant manifesté leur soutien aux Palestiniens, « un jour viendra où la frappe de guerre atteindra vos têtes ». FC

Le bon choix

III | Marianne Brausch

Panorama des arts visuels d’aujourd’hui : Les acquisitions réussies des Musées de la Ville

La Villa Vauban expose quelques quarante pièces d’art contemporain de 2018 à 2022, acquises récemment par la Ville de Luxembourg pour ses musées. Une centaine d’œuvres d’artistes résidents au Luxembourg, nationaux et étrangers ou vivant hors du pays sont achetées chaque année. Le titre *Bienvenue à la Villa ! (2) Acquisitions récentes d’art contemporain*, n’est pas très attrayant mais qui fait suite à une première présentation en 2022. Il montre ainsi le soutien au marché contemporain de l’art, la majorité des œuvres étant des achats à des galeries, aux artistes, au CAL et ou lors de l’Art Week, deux pièces seulement sont des donations, des Amis des Musées et de la Galerie Schlossgoart.

Le soutien aux artistes vivants ne fut pas toujours aussi dynamique. On en voudra pour preuve la difficile accession à la notoriété des peintres luxembourgeois modernes de leur vivant, un peu moins à l’étranger d’ailleurs qu’au pays même. Jusqu’à ce que Joseph-Emile Müller, du Musée national (MNAHA), entreprenne une politique d’achats, d’expositions à l’étranger et de diffusion de la connaissance de l’art de l’époque auprès du grand public. La présente exposition, est donc un bel outil de sensibilisation à l’art contemporain. La confirmation aussi qu’un soutien public est indispensable à la vie des galeries et à la production des artistes. On aura cependant noté l’absence d’un Éric Chenal. On se souvient pourtant avoir vu une exposition de son travail entre photographie et arts plastiques de très haut niveau. Pas non plus de Paul Kirps. Celui-ci n’est certes pas représenté par une galerie mais Spike non plus, heureusement présent dans l’exposition avec *Portes ouvertes*. Une photographie de 2016, qui restera l’unique mémoire d’un lieu disparu, le terrain d’intervention du graffeur.

On a parfois reproché à la Villa Vauban des classements des classements dans les expositions à thème, voire monographiques (paysages, portraits, décennie) qui empêchaient le visiteur de faire des

rapprochements entre des factures picturales d’artistes différents ou de l’évolution d’un artiste dans le temps. *Bienvenue à la Villa ! (2)* bénéficie cette fois de titres thématiques qui sont un résumé des sujets. Ainsi, après avoir été accueillis par la magnifique fresque de Tina Gillen peinte in situ *Sea of Grean* pour la première phase de l’exposition en 2022 et *l’Elephant in the Room* de Pit Molling (impression en 3D, 2022), la section *Empowerment*, ouvre l’exposition sur des œuvres d’artistes femmes.

Le sujet incontournable « comme l’éléphant dans la pièce », c’est le *Nu descendant l’escalier avec talons compensés – contre-plongée avec tête* (2021) d’ORLAN. C’est l’antithèse de Duchamp. Pas parce qu’il s’agit ici d’une femme, ni parce que le *Nu descendant l’escalier n° 2* de Marcel Duchamp (datant de 1912, tout de même !) frôlait l’abstraction, mais à cause de l’angle de la prise de vue. Il est question de l’intimité, exposée comme dans *L’Origine du monde* de Courbet : c’est la pudeur du regard du visiteur qui est mise à nu. La femme et le sujet réaliste, on les retrouve dans le *Nu descendant un escalier*, autoportrait photographique en couleur d’Elina Brotherus (2010). Qui, avec la fresque 1900 dans l’escalier rappelle l’histoire de l’art, tout comme *Le Déjeuner sur l’herbe* de Berthe Lutgen (huile sur toile, 2001) et la nappe de Germaine Hoffmann (1987, technique mixte sur lin).

On peut penser à la toile de Manet qui fit scandale à l’époque à cause de la nudité des corps



Vue de l’exposition avec les œuvres de Roland Schauls et Stéphanie Uhres

féminins... Germaine Hoffmann renvoie plus prosaïquement à la femme cantonnée à son rôle de ménagère. Artistes et sujets luxembourgeois incontournables (un portrait de dame par Roland Schauls, la Schueberfoer par Moritz Ney), intéressent moins dans la section *Images of Humanity* que la simplicité des moments de la vie de famille dehors par Stéphanie Uhres (2019, acrylique sur toile), les traits du visage sans fard d’Anna par Nina Mambourg (2022, huile sur toile) et son très contemporain *Functionnal Wear* (2018). Mode façon influenceuse, à la limite du grotesque, qui rejoint par sa facture et les couleurs franches un expressionisme très République de Weimar...

On ne peut, ni ne veut ici, faire une description exhaustive de toutes les œuvres. On se demande quand même pourquoi acheter aujourd’hui, un Patricia Lippert tardif et quelques autres abstractions lyriques... Mais dans *Shapes and Surfaces*, le travail du tissu à motif en lieu et place de la toile, son minutieux camouflage par petits points de peinture de Nina Tomás (2018, *Extinction*), est tout à fait contemporain, un support classique, mais sur un tableau retourné. Il est accroché en face de *Calva Nera I, II, III*, une œuvre précocée (2020) de « l’explorateur urbain » Julien Hübsch, comme il est dit dans le catalogue. Cela montre que le CAL, longtemps snobé parce que « ringard », retrouve sa place la scène artistique : ses lauréats de 2023 étaient Julien Hübsch et Pit Riewer.

Identity/Bounderies, concentre des noms et des œuvres qui montrent la belle maîtrise de l’art du portrait (et autoportrait) par la jeune scène : Mike Bourscheid et son travail sur le genre (*Der Kaktustänzer, aber der Bruder*, photographie, 2013). Le diptyque *Kopfüber* d’Anna Krieps (photographie, 2017) où une dame qui tombe à la renverse, raide fait face à l’esthétique souple au plissé rappelant des silhouettes de la Grèce antique alors qu’il s’agit de couvertures de survie de migrants dans des paysages désertiques (*Halidom*, photographies de Lisa Kohl, 2022).

C’est la dernière salle, au choix impeccable et parfaitement équilibrée dans son accrochage. La visite s’achève par l’expression puissante mais indéchiffrable d’un visage comme un masque par Joachim van der Vlugt (*Big Plans Executed*, 2022). *Viridian* (2021) de Pit Riever, est un tronc de corps masculin, expressif, bien identifiable et pourtant, l’habileté de l’exécution et les couleurs dominantes bleu et vert de cette acrylique et gouache sur toile le dissolvent comme une apparition. Preuve encore une fois de l’ancrage dans ce qui questionne notre époque des récentes acquisitions des Musées de la Ville. ●

Bienvenue à la Villa ! (2) Acquisitions récentes d’art contemporain est encore à voir jusqu’au 20 mai prochain à la Villa Vauban

DANSE



Émergences

Pour la troisième fois, la compagnie AWA – As We Are, le Kinneksbond, le Trois C-L et la Confédération nationale de la danse s’associent pour présenter la Plateforme

pour la jeune création chorégraphique. À travers une demi-douzaine de pièces, une quinzaine de jeunes chorégraphes originaires de toute l’Europe invitent à découvrir des territoires créatifs nouveaux. La soirée d’ouverture, le 17 février, plonge les spectateurs dans les univers de Andrea Costanzo Martini (Italie), de Joel O’Donoghue (Royaume-Uni) et de l’Ensemble blanContact (Luxembourg). La Plateforme propose aussi un large éventail d’ateliers et de masterclasses, y

compris à destination des enfants, de personnes en situation de handicap et de seniors, dans une volonté d’ouverture et d’inclusion. Une semaine plus tard, la clôture offrira un aperçu du paysage chorégraphique européen émergent avec Leïla Ka (France), Yannis Brissot et Mei Chen (Allemagne), Joana Couto (Portugal). *When There Is A Way, There Is A Move*, une création inédite de Léa Tirabasso (Luxembourg / Royaume-Uni), conçue pour la Junior Company CND Luxembourg (photo : Léa Junet) est aussi à l’affiche. FC

ARCHITEKTUR

Mehr Klatschmohn

In ansprechender Ästhetik ist kürzlich *Wild Site* (Point Nemo Publishing) erschienen. Das knapp 100-seitige Büchlein wendet sich dem Thema der urbanen Brachflächen zu. Dabei ist es zwar in Luxemburg erschienen, jedoch in Wien verankert. Die federführenden Architektinnen Eva Herunter, Katharina Hummer und Julia Obleitner arbeiten dort und haben Gespräche mit fünf

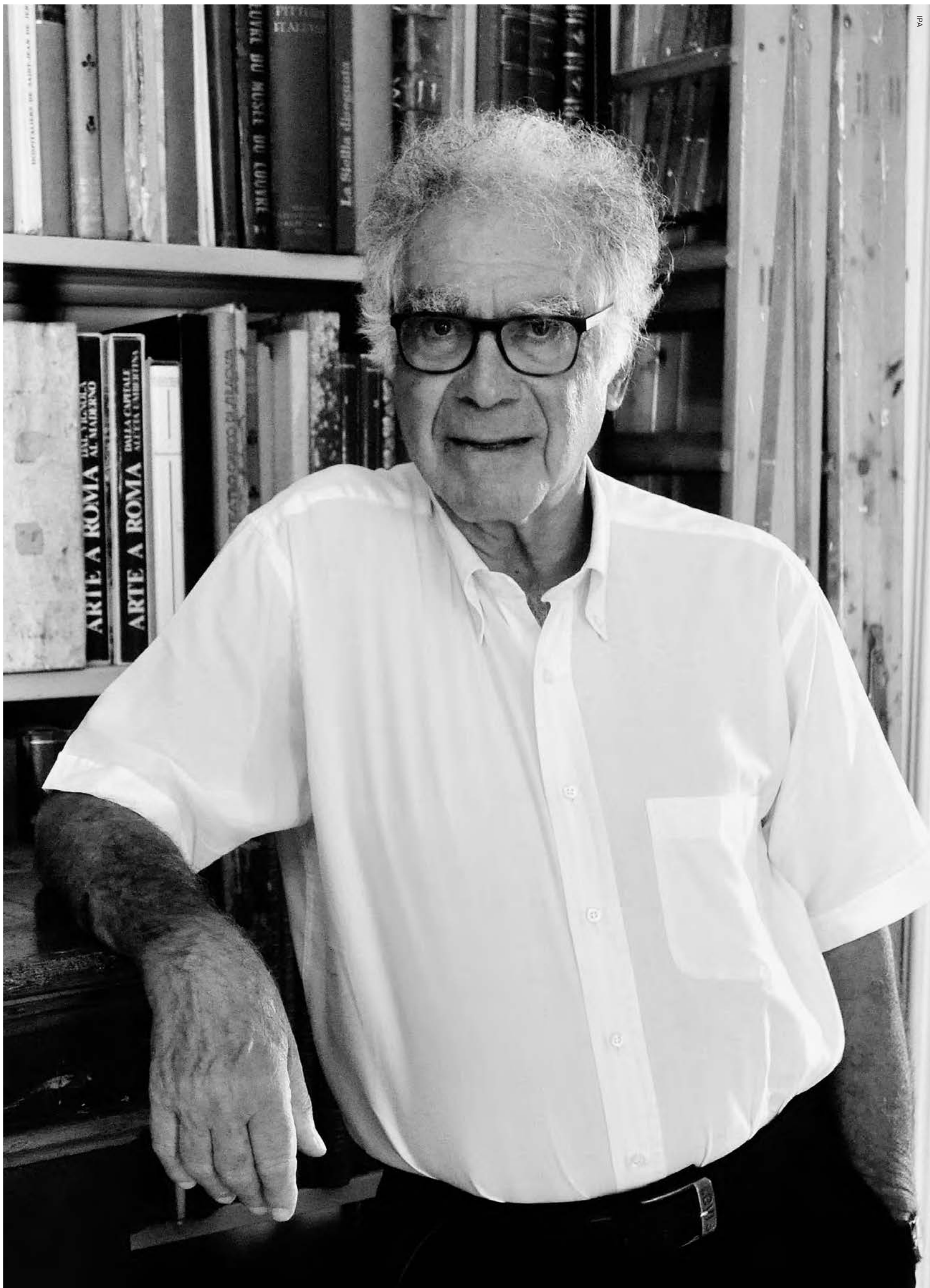
Experten geführt: etwa über den Einfluss des Menschen auf den Untergrund, die Vegetation in den städtischen Leerräumen, den Einfluss der Brachen auf den Klimawandel, ihre Fauna und ihre architektonische Relevanz. Das Ganze wird von urbanen Fotografien von Zara Pfeifer begleitet, sie zeigen sonnendurchtränkte Brachen gespickt von der Vegetation, die dort sprießt. Auch wenn es keine direkte Verbindung zu Luxemburg gibt, kann das Büchlein Anlass zum veränderten Nachdenken

über den urbanen Raum und was an ihm „abseits der Wachstumsperspektive“ erhaltbar ist, geben – Ansätze, die dringend hier im Land gebraucht werden. „Wenn man alles fertig organisiert hat, wenn es kein Veränderungspotenzial mehr gibt, verlieren die Städte ihre kreative Kraft. Sie sind dann zu Tode gepflegt!“, heißt es an einer Stelle. In deutscher und englischer Sprache. SP

« L'idée que la sécularisation a gagné est absurde »

IIII Entretien : Fabrice Montebello

Le grand historien italien Carlo Ginzburg nous parle de son dernier ouvrage, de la méthode historique et de ses études consacrées aux croyances religieuses et aux tendances contemporaines à l'anti-sécularisation



Carlo Ginzburg
dans son
bureau

d’Land : Carlo Ginzburg, pourriez-vous nous rappeler les conditions d’élaboration de votre dernier ouvrage, *Néanmoins. Machiavel, Pascal*, regroupant notamment des articles et des textes d’interventions rédigés entre 2003 et 2021, du moins pour la traduction française qui comporte deux ajouts par rapport à l’édition originale italienne de 2018 ?

Carlo Ginzburg : L’idée de commencer à travailler sur Machiavel est liée au contexte dans lequel j’enseignais en 2001 à UCLA à Los Angeles. Je devais préparer un séminaire pour mes étudiants et organiser un syllabus, une liste de lectures. Quelques mois auparavant, les Twin Towers avaient été attaquées et dans l’angoisse déclenchée par cet événement j’ai pensé qu’il était nécessaire de relire *Le Prince* de Machiavel avec mes étudiants. C’est un texte capital de la sécularisation. À ce moment-là, je ne pensais pas encore à Pascal. Pascal est surgi après. Je me suis aperçu qu’il y avait un fil conducteur dans ma recherche, un fil qui m’a surpris, à savoir la casuistique. Je suis parti de deux textes : l’un de Benedetto Croce qui écartait tout lien entre Machiavel et la casuistique. L’autre de Luigi Russo, publié après la guerre¹ et qui a profondément marqué les études sur Machiavel. Dans cet ouvrage (*Machiavelli*, Roma, 1945), Luigi Russo commentait une scène inoubliable de *La Mandragore* de Machiavel où frère Timoteo, ce frère cynique et sombre, essaye de convaincre Lucrezia que l’adultère n’est pas un péché, en utilisant un argument, selon Russo, de « casuistique » : « l’adultère n’est pas un péché... dans certaines circonstances ».

À la suite de plusieurs lectures, dont un sermon de Bernardin de Sienne, de la première moitié du quinzième siècle, j’ai retrouvé une série de textes où l’on affirmait que l’usure « dans certaines circonstances » n’était pas un péché. Parmi ces textes, il y avait celui d’un canoniste célèbre, Giovanni d’Andrea, dont j’avais déjà entraperçu le nom. Je l’avais rencontré dans le *Libro dei ricordi* écrit par le père de Machiavel, Bernardo. *Le Libro dei ricordi* – littéralement *Livre des souvenirs* – était un genre très répandu à l’époque à Florence. Il consiste à consigner l’ensemble des activités quotidiennes de la famille dans un ouvrage. Parmi ces enregistrements, on trouvait les titres de livres achetés, dont celui de Giovanni d’Andrea où figurait non pas une justification de l’adultère, mais une justification de l’usure. Cependant l’argumentation était la même et l’on pouvait également identifier une autre convergence dans une référence au chapitre du livre de *La Genèse* qui traite de Loth et de ses filles. Bien évidemment, ce livre était aussi dans la liste des livres du père de Machiavel. Et cela a constitué les débuts de ma recherche.

J’ai ainsi relu *Le Prince* et j’ai trouvé, au centre de ce texte inoubliable, trois chapitres (XVI, XVII et XVIII), qui commencent de la même façon, affirmant les qualités idéales du Prince, avant de les nuancer à chaque fois par ce mot *Néanmoins*, *Nondimanco*. C’était là, quelque chose d’inattendu qui m’a amené vers la casuistique et d’une façon indirecte vers Pascal, c’est-à-dire, l’adversaire de la casuistique.

Quel est le lien entre vos recherches d’histoire et d’anthropologie des croyances religieuses et populaires, vos réflexions permanentes sur la méthode historique et le métier d’historien, et cet ouvrage récent centré sur l’étude des écrits et des lectures de Machiavel et Pascal ?

Je suis maintenant à la retraite et j’ai beaucoup aimé enseigner mais je pense qu’apprendre est certainement la chose que j’aime le plus. Il y a quelques années, j’ai reçu un prix et j’ai découvert ce dessin magnifique de Goya où il y a un vieillard, avec une barbe blanche et deux bâtons, qui avance lentement. Et Goya a écrit ces deux mots : « Aùn aprendo », « j’apprends encore ». L’idée d’apprendre des choses sur lesquelles je suis tout à fait ignorant me séduit beaucoup plus que le fait de revenir sur des thèmes à propos desquels je n’ai rien à ajouter.

Toutefois je pense qu’il y a un lien. Il y a une stratégie de lecture qui implique un fil conducteur : l’idée de partir de détails. Je pense ici au mot de Aby Warburg que j’ai mis en exergue de mon essai sur les indices² : « Dieu est dans le particulier ». C’était un jeu de mot, une blague à partir du proverbe « le diable est dans les détails ». Que l’on choisisse d’étudier un procès d’inquisition ou un texte célèbre, le point de départ c’est « néanmoins ». Dans mon livre, j’ai essayé de relire et d’interpréter les textes de Machiavel à travers la manière dont il lisait et dont il a été lu.

Dans *Les Batailles nocturnes* (Einaudi 1966/Verdier, 1980) et *Le fromage et les vers* (Einaudi 1976/Aubier, 1980), vous réussissez à identifier des croyances religieuses populaires originales en neutralisant le filtre que les savants et les hommes de pouvoir de l’époque, les inquisiteurs, ont projeté sur ces croyances. Vous reconstituez notamment la vie et l’univers intellectuel d’un simple meunier, Menocchio, dont la cosmogonie athée est associée à un lien ténu qui nous relie jusqu’à nous, à notre époque « sécularisée ».

Oui vous avez tout à fait raison. La sécularisation est sans doute un fil conducteur de mes travaux. Je préfère la notion de « sécularisation » à celle de « modernisation » qui fait disparaître l’ambivalence des situations vécues. Cependant « sécularisation » demeure un mot ambigu. Je l’ai souligné dans la postface qui clôturait l’édition française de *Néanmoins* et qui ne figure pas dans l’édition italienne : « il n’y a pas de Dieu catholique ». « Sécularisation » est un mot ambigu car il désigne un processus qui est inachevé. L’idée que la sécularisation a gagné est absurde. L’idée qu’elle a gagné en utilisant des stratégies d’adresse au peuple qui étaient celles des religions pendant des millénaires, a sa contrepartie dans l’utilisation aujourd’hui, par les religions et les Églises, de techniques d’encadrement qui n’ont rien de religieuses. La force et la nouveauté des jésuites étaient liées, précisément, à cette situation.

Il y a donc une histoire compliquée de va-et-vient dans laquelle Machiavel est certainement très important mais Pascal aussi. J’ai relu ces fragments magnifiques de Pascal où il utilise les mots « force » et « justice », fragments qui avaient été analysés par Erich

Auerbach, mais je les ai interprétés d’une façon différente (*Néanmoins*, chapitre VIII). J’ai essayé de montrer que derrière ce texte de Pascal, « justice, force » – un texte amer, paradoxal, c’est vraiment Pascal dans ce qu’il y a de plus pascalien pourrait-on dire – il y a d’un côté sa lecture de Machiavel, de l’autre sa lecture de Galilée. Et l’idée de force, ce n’est pas seulement la force physique, la violence, mais c’est aussi la force au sens de la science physique. Pascal a certainement lu *La lettre à Christine de Lorraine* de Galilée. J’insiste donc sur la lecture et sur les niveaux de lecture. Je dois dire que j’ai appris énormément à travers la façon de lire de Menocchio. C’est Menocchio qui m’a appris à comprendre la complexité de la lecture en tant qu’activité.

Il y a dans l’édition française de votre ouvrage, un deuxième essai inédit. Il s’agit du chapitre V, intitulé « Façonner le peuple », rédigé en 2020, qui porte sur les relations entre Machiavel et Michel-Ange. Bien que construit, comme l’ensemble de l’ouvrage, à partir de l’observation et de l’étude des catégories utilisées par les acteurs de l’époque, il élargit la réflexion à des préoccupations plus contemporaines.

C’est un article qui est né de discussions que j’ai eues avec Luca Giuliani, un éminent historien de l’art greco-romain, qui a noté un détail ayant échappé à la majorité des chercheurs spécialistes de Michel-Ange et des sculptures de la Sagrestia Nuova dans l’église San Lorenzo, à Florence. La statue de Laurent de Médicis le représente avec le coude appuyé sur un bloc de marbre où l’on devine un animal hybride. Luca Giuliani y a vu un lion-souris. Il s’agit selon moi d’un lion-renard. Il y a là à l’évidence une référence à Machiavel. Car, celui qui est représenté par cette statue, est le destinataire de la dédicace du Prince. Je peux me tromper mais le détail de l’animal hybride, lion-renard, est tout à fait cohérent avec la représentation de cet homme. Ce qui rend possible ce détail, ce sont des choses qui n’ont laissé aucune trace, c’est-à-dire des conversations entre Machiavel et Michel-Ange, même si Machiavel a insisté sur cette métaphore de façonner le peuple, même si *Le Prince* à l’époque n’était pas encore imprimé mais circulait. Et Michel-Ange pourrait en avoir reçu une copie de Biagio Buonaccorsi qui était lié à Machiavel. Dans tous les cas, Machiavel et Michel-Ange se connaissaient et l’idée de ce détail caché est tout à fait fascinante.

Par ailleurs, je conclus le chapitre sur une fin inattendue. L’appropriation de Machiavel par Mussolini. Ce dernier se présente comme l’héritier de Machiavel, comme un « artiste » qui va « façonner le peuple ». D’où le rappel du commentaire du philosophe Walter Benjamin tiré de son célèbre essai *L’œuvre d’art à l’ère de sa reproductibilité technique* (1939) : « Voilà l’esthétisation de la politique que pratique le fascisme ». Cette phrase ne peut être comprise qu’au regard de la lecture possible par Benjamin des entretiens du journaliste allemand Emil Ludwig avec Mussolini, en 1932, entretiens au cours desquels Mussolini affirmait : « Toute la question consiste à maîtriser la masse comme un artiste ».

Dans *Néanmoins*, vous consacrez un appendice aux lectures du *Guépard* de Giuseppe Tomasi di Lampedusa où vous faites remarquer que la célèbre formule conservatrice associée spontanément au roman – « si nous voulons que tout reste tel que c’est, il faut que tout change » – est une « dérivation (inversée) » d’une phrase de Machiavel tirée des Discours « celui qui, dans une cité libre veut réformer un gouvernement ancien, qu’il conserve au moins l’ombre des usages anciens ». S’en suit une analyse passionnante des échanges autour de « révolution », « conservation » et « réaction ». Vous faites remarquer indirectement que même les situations de stagnation, d’immobilisme ou de conservation ne présupposent pas l’inaction des hommes mais au contraire leur mobilisation.

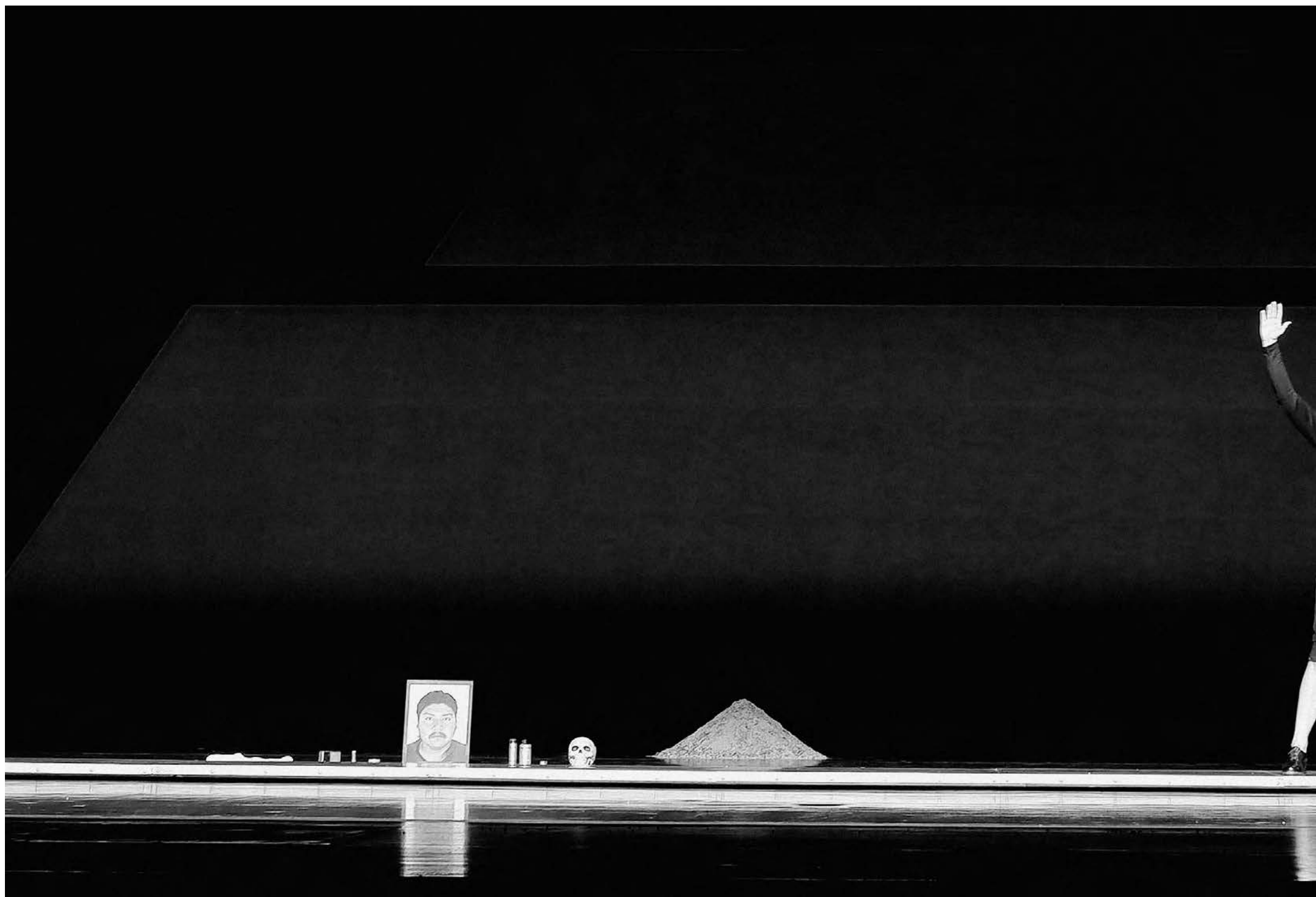
Oui, tout à fait, évidemment le monde change, c’est une banalité de le rappeler. Le monde change, mais dans quelle direction ? C’est cela le problème. Nous revenons au début de notre conversation c’est-à-dire à l’idée qu’une lecture analytique du *Prince* de Machiavel pourrait être un contrepoison contre les tendances contemporaines de l’anti-sécularisation, cette nouvelle version radicale des religions. Nous ne pouvons pas savoir dans quelle direction le monde continue sa trajectoire. Cependant, « la perception de sa complexité peut aider à le changer ». C’est la phrase finale de l’ouvrage qui se fait l’écho de la célèbre phrase de Marx « connaître la réalité pour la transformer ».

Dans le même appendice, vous citez un des ouvrages les plus innovants d’Arno Mayer, *La persistance de l’Ancien Régime* (1981), comme un exemple de démonstration d’une alliance entre aristocratie et bourgeoisie, pour freiner le déclin de la première. Arno Mayer nous a quitté le 18 décembre dernier. Vous avez connu Arno Mayer, vous étiez amis. Pourriez-vous nous dire quelques mots sur sa personnalité ?

C’était vraiment quelqu’un de tout à fait extraordinaire. Je l’ai rencontré à Princeton au début des années 1970 et nous sommes devenus des amis très proches. Il était très généreux et tout à fait charmant, quelqu’un d’inoubliable. Je l’ai vu plusieurs fois pendant toutes ces années. Il avait ce côté ironique, une capacité à prendre de la distance par rapport non seulement à la réalité mais également par rapport à lui-même. Et c’est là une qualité qu’il faut apprendre. ●

¹ Ce livre est dédié à la mémoire Leone Ginzburg, le père de Carlo Ginzburg et de Nello Rosselli. Militant antifasciste, Leone Ginzburg, est mort sous la torture, le 5 février 1944, à Rome dans la prison de Regina Coeli contrôlée par les nazis. Il faisait partie de l’organisation politique antifasciste Giustizia e Libertà, d’inspiration socialiste libérale, fondée à Paris par Carlo Rosselli en 1929. Carlo Rosselli et son frère Nello ont été assassinés par des militants d’extrême-droite de La Cagoule, en France, le 9 juin 1937

² « Traces, racines d’un paradigme indiciaire » in *Mythes, emblèmes, traces*, Flammarion, 1989 – Einaudi 1986



Danser la rébellion, scander le deuil

IIII Don John

« Beau cadeau d'anniversaire », glissa une vieille dame à son conjoint à peine que les applaudissements eurent fini de fuser dans la salle, vendredi dernier au studio du Grand Théâtre. « J'ai lu qu'il y avait du flamenco, j'ai pensé bien faire », bafouilla ledit conjoint, confus à la fois par ce qu'il venait de voir sur scène et d'avoir imposé, à sa partenaire et à lui-même, quelque chose qui les avait visiblement dépassés. « Je suis désolé », conclut-il, jetant un regard sur la montre comme pour s'assurer qu'il lui restait un peu de temps pour rattraper le coup, peut-être par un dîner dans un restaurant, peut-être au Chiche à quelque cent mètres du théâtre – car l'exotisme culinaire est plus digeste, pour le public (luxem)bourgeois, que le théâtre de Lemi Ponifasio.

Ce dernier avait pourtant averti le public quand, clôturant le court *pre-show-talk* avec Tom Leick-Burns, le directeur des Théâtres de la Ville de Luxembourg, il l'enjoignit, juste au moment d'avoir déjà presque quitté la scène, tel un Columbo malicieux qui dissout l'info cruciale dans le presque-épilogue de sa démonstration, à tenir bon : « en fait, j'oubliais, dit-il plus ou moins, si l'envie vous prend de partir au bout de cinq minutes, je vous prie, résistez à cette impulsion et

restez quand même. Le théâtre n'est pas là pour votre simple distraction. Les expériences qui vous transforment – car c'est ce à quoi je voudrais qu'on aboutisse ce soir – mettent un peu de temps à se mettre en place. »

Et Lemi Ponifasio de rajouter que pour lui, le théâtre n'a pas lieu d'exister s'il se cantonne à participer au crédo du simple divertissement où l'on viendrait à simplement oublier les ruines du monde extérieur ou encore à calmer la mauvaise conscience d'un public bourgeois qui, venant y admirer des metteurs et metteuses en scène dénoncer les maux du monde que leur mode de vie a partiellement contribué à conjurer, vient se rassurer qu'il est malgré tout du bon côté des choses.

Désoccidentaliser et désinstitutionnaliser le théâtre occidental en même temps : tel semble donc être le défi que s'est posé Lemi Ponifasio, troisième artiste à participer au fameux Red Bridge Project après Anne Teresa De Keersmaeker et William Kentridge. Qu'un artiste qui semble porter en horreur l'accaparement du spectacle vivant par l'industrie du divertissement en vienne à constituer le troisième pilier de ce projet qui

jette des ponts entre les plus grandes institutions culturelles du pays (à savoir le Mudam, la Philharmonie et le Grand Théâtre) peut d'abord paraître déconcertant.

Il n'en est pourtant pas à un paradoxe près : artiste pluridisciplinaire – c'est un des critères d'éligibilité du Red Bridge Project –, le Samoan Lemi Ponifasio est à la fois connu pour la radicalité de son propos artistique, dont l'œuvre est d'autant plus facilement rangée dans la case de l'avant-garde que ça nous exonère de devoir (essayer de) la comprendre, que pour son travail avec des communautés, deux caractéristiques qu'on croirait a priori incompatibles avant de se laisser envoûter par son univers ou, comme il le dit avec son vocabulaire non dénué d'esotérisme, sa cosmogonie.

Contre la culture du divertissement

Deuxième spectacle après un *Jérusalem* qui ouvrait le cycle quelques jours seulement après que le Hamas avait perpétué ses immondes actes terroristes, *Love to Death* est le résultat d'une réflexion esthétique sur l'assassinat de Camillo Cantrillanca, un activiste, agriculteur et étudiant mapuche, tué par un officier d'une brigade antiterroriste chilienne. Cantrillanca vivait dans une communauté qui avait déclaré son indépendance en 2003, restaurant ainsi au peuple Mapuche une autonomie bien légitime, puisque les siens étaient installés depuis des temps immémoriaux sur les terres de Patagonie avant d'en être dépossédés d'abord par le conquérant espagnol puis par un Chili nouvellement indépendant et visiblement empressé de répéter les erreurs des oppresseurs d'antan.

Quatrième Mapuche à être tué par la police depuis 2002, Cantrillanca est vite devenu le visage de l'injustice et de la nécessaire rébellion qui en découlait en 2019 – une révolte qui aboutit (presque) à la révision d'une constitution née sous la dictature et qu'on voulut alors modifier afin de donner

plus de droits aux peuples indigènes. Cela échoua, notamment à cause de la propagande d'extrême-droite qui s'ensuivit. S'il y a bien une histoire dont la monotonie est aussi lassante que honteuse, rare dénominateur qui relie l'humanité d'aujourd'hui comme une glue malodorante, c'est celle de la politique contemporaine, qui se répète à longueur de journée aux quatre coins de la planète.

Pourtant, et bien qu'on y fasse défiler presque d'entrée de jeu une liste de tous les Mapuche victimes de l'oppression, *Love to Death* n'est pas à proprement parler une pièce politique, genre que Lemi Ponifasio ne porte guère dans son cœur, puisque le pratiquer signifierait là encore se plier aux normes d'un théâtre dont les codes et les lois furent écrites par l'oppresseur. C'est, au contraire, une réflexion sur le deuil et le rituel magistralement portée par deux femmes : la musicienne, compositrice et femme savante mapuche Elisa Avendaño Curaqueo et la danseuse flamenco Natalia García-Huidobro, qui dirige également une compagnie de danse interdisciplinaire.

C'est, surtout, une succession de tableaux à l'esthétique époustouflante, aussi minimaliste que léchée et dont la beauté est comme contrebalancée par un tapis sonore qui, entre bourdonnements de drones sonores et aboiements de chiens, fait tout pour mettre le public mal à l'aise. On pense par ailleurs à *The Zone of Interest* (voir le *Land* de la semaine dernière), où Jonathan Glazer tablait sur une dissociation similaire, sorte d'anti-synesthésie aussi dérangeante qu'efficace.

Difficile en effet de décrire ce qu'on voit avec l'outillage analytique dont une éducation occidentale nous a lesté tant cette vision des choses devient ici réductrice, simpliste. Ça commence par une scène plongée dans le noir, comme pour laisser au public le temps de faire table rase du monde extérieur. S'ensuit un claquement sonore – Ponifasio n'a pas peur de nous vriller les tympans –, qui laisse place à un chant en mapun-



Alex Wagnon

La danseuse de flamenco Natalia Garcia-Huidobro

dungun de toute beauté et dont aucun surtitre ne vient altérer l'altérité, comme pour nous bousculer dans cette habitude qu'on a qu'on nous traduise tout, tout le temps.

Peu après, c'est la danse de flamenco de Natalia Garcia-Huidobro qui vient relayer le chant d'Elisa Avendaño Curaqueo, son claquement de talons sur une étroite bande amplifiée imitant le bruit d'une mitrailleuse. Comment danser une dictature, comment chorégraphier un régime qui sème la mort et propage la haine, comment représenter une violence qui semble pérenne et héréditaire ? Et comment danser, ensuite la résistance, l'opposition, la lutte, la désolation face à la mort, la lutte pour ne pas succomber soi-même à cette ire qui gronde et enfle en nous, au cycle de vengeance et de colère qui nous déroberait de notre humanité ?

Minimaliste à souhait – la pulvérulence d'un arbre qui semble se transformer en tas de cendre, une femme couchée sur ce même tas de cendre et sur qui on déverse un liquide blanchâtre comme pour illustrer la célèbre et nihiliste phrase beckettienne dans *En attendant Godot* (« Elles accouchent à cheval sur une tombe, le jour brille un instant, puis c'est la nuit à nouveau » –, *Love to Death* est par moments aussi agréable qu'une visite chez le dentiste : vers la fin, un bruit de fraise semble vouloir nous vriller le crâne comme pour nous débarrasser de nos réflexes cognitifs d'Occidentaux.

Le problème dans toute cette entreprise de déconditionnement, c'est qu'on ne choisit pas son public, et que soixante minutes sont rarement suffisantes pour changer un habitus. Tablons donc sur la suite des choses, puisqu'en amont de *The Manifestation*, l'un des deux projets à suivre, qui rassemblera différentes communautés composant la vie et la culture au Luxembourg et impliquera plus de 150 personnes, Lemi Poni-fasio transformera, en mai, le Théâtre des Capucins en centre communautaire. ●

DIE KLEINE ZEITZEUGIN

Die zivilisierte Gesellschaft

IIII Michèle Thoma

Wie in Luxemburg so viele aufstehen und sich vor die stellen, die ganz unten sind. Am Boden. Die tief Gesunkenen, die Gefallenen, Gestrauchelten, wie man einst sagte, die, bei denen es mit der Selbstoptimierung nicht so klappte. Um sich schützend vor sie zu stellen. Das ist ein schönes Bild. Wie sich Menschen vor Menschen stellen und uns eine Vorstellung geben. Die Vorstellung davon, wie es auch sein könnte. Wie wir auch sein könnten.

Dieses schöne Bild ist ein Vorbild. Ein Flash von etwas anderem, Besserem. Wie sich die besseren Leute nicht schämen und die guten Menschen sich nicht blöd beim Gutsein vorkommen. Weil sie ja so blauäugig sind. So naiv kitschig kindlich, so ahnungslos elitär, Utoperten, Träumerinnen, Speckgürtel-Insass/innen denen höchstens der Nachbarhund vor die Tür kackt.

Wie eine Debatte entsteht auf dem Bettel Ground Luxemburg, wie der und die und jene und immer mehr das Wort ergreifen und ergreifende Dinge sagen. Aber nicht nur als Wort-zum-Sonntag, es soll auch am Montag gelten. Wie das Recht wieder zu seinem Recht kommen soll, und nicht einfach zurecht gebogen werden darf auf dem Rücken der Ärmsten. Sogar die Kirche ist für das Gute.

Aber viele sehen das anders, sie sind froh, dass da ein Minister ist, der endlich durchgreifen will statt all dem Ergreifenden. Dem Gutmenschgesülze, der Armutsromantik, all dem was die Clowns, die Künstler/innen und Kitschbrüder so von sich geben, die meisten Medien sowieso. Die haben schließlich keine Ahnung von dem, worüber sich die Volkszornigen entrüsten. Über diese Installationen des Elends vor den Schau-

Eine heile Bettler/
innen-Welt können
die netten
Menschen leider
auch nicht
herzaubern, mit
adretten
Heischenden, die
immer einen Scherz
auf den Lippen
haben oder einen
positiven Gedanken
absondern

fenstern, in bester Lage, diese Immobilien, wegen denen die Immobilienpreise sinken, diese Sehensunwürdigen in unserer Stadt mit dem Sehenswert. Die Welt ist doch groß, warum fordern sie hier Raum, ausgerechnet? Sicher haben sie sich dabei was ausgerechnet. Wahrscheinlich das auch noch organisiert.

Eine heile Bettler/innen-Welt können die netten Menschen leider auch nicht herzaubern, mit adretten Heischenden, die immer einen Scherz auf den Lippen haben oder einen positiven Gedanken absondern während sie ihr Almosen in Empfang nehmen. Solche, denen man ein Beliebtester-Bettler-Abzeichen anheften würde, unter dem Applaus der Umstehenden, die immer wie-

der gern was geben. Nicht alle sind dankbare, gutmütige Geschöpfe die Pfötchen geben oder sind eigentlich Philosoph/innen oder globetrottende Artist/innen. Also Interessante. Manche sind sogar überhaupt nicht interessant und der erste und primitivste Reflex ist der, einen großen Bogen zu machen. Der zweite Reflex wäre keiner, er hieße Reflektion. Wenn schon nicht Mitgefühl.

Vor ein paar Jahren wandelte ich mit einer guten Freundin über die Nei Avenue ins Zentrum. Ich war lange nicht in der Stadt gewesen und wunderte mich über das Spalier der Bettelnden. Meine Freundin warf ihre Münze in jeden Hut, in jeden Becher *on the road*, entrichtete unbeirrt ihr Scherflein, ihre vielen Scherflein, der Weg in die Stadt mit der Freundin hatte etwas Märchenhaftes, glückliche Bettler/innen säumten unsern Weg. Die paar Euro! Das wäre für sie Routine, sagte meine Freundin, eine Stadtbewohnerin, die nicht zu den Vermögenden gehört und mit viel Fleiß und Kreativität ein interessantes, aber prekäres Leben führt. Eine rosarote Brille trägt sie aber keineswegs. Manchmal werde es ihr zu viel, sagte sie unlängst, wenn sie das Haus verlasse und Acht geben müsse, nicht in der Notdurft oder dem Gebrochenen auszurutschen, die die, die vor ihrem Hauseingang übernachten, regelmäßig hinterlassen würden. Die Petition gegen das Bettelverbot habe sie aber unterschrieben, trotzdem, ja klar. Angebote an die Betroffenen bräuchte es, vor allem auch für die Junkies, Verbesserungen bräuchte es statt Verfolgung.

Verbesserungen gibt es aber jetzt schon. Allein schon, dass die Kindischen und die Guthermenschen sich der Vertreibung der Bettelnden entgegenstellten, hat unsere Stadt zu einer Menschenstadt gemacht. ●

D'GEDICHT VUN DER WOCH

Den Dokter vun der AMMD

IIII Jacques Drescher

Den Dokter war ganz granzeg;
En hat et och net licht.
Lo ass e méi gedëlleg;
D'Muecht huet en neit Gesiicht.

D'Ministesch ass eng aner;
Déi ass vläicht méi kamoud
Déi al war „kommunistesch“;
Do krut ee bal de Soud.

Den Dokter haasst d'Spideeler;
Déi sinn e Konkurrent.
En hätt déi déck Maschinne
Ganz gär vum Rescht getrennt.

Den Dokter freet no Hëllef;
En ass ganz géint de Staat.
Mee gëtt net all Geschäftsmann
Op deem seng Käschte sat?



Sven Becker

La patrie reconnaissante à un Arménien, des FTP-MOI

IIII Lucien Kayser

80 ans après son exécution avec ses camarades, Missak Manouchian entre au Panthéon avec sa femme Mélinée



L’Affiche rouge sur les murs de Paris, par le photographe André Zucca (extraite du livre)

Ils étaient vingt et trois quand les fusils fleurirent/ Vingt et trois qui donnaient leur cœur avant le temps/ Vingt et trois étrangers... Il n'est pas de monument plus durable, plus prenant, aere pe-rennius, que les vers de Louis Aragon sur les fusillés du groupe Manouchian, inoubliables une fois que l'oreille les a saisis dans le chant de Léo Ferré. 23 résistants, 22 à être fusillés par les Allemands au Mont-Valérien, en février 1944. Par quelle drôle de retenue de la part des barbares, Golda Bancic, seule femme du groupe, arrêtée et condamnée de même, fut emmenée à Stuttgart et guillotinée : pas d'exécution de femme sur le sol français. Le chef du groupe, l'Arménien Missak Manouchian, entrera au Panthéon le 24

février prochain, pour un hommage de la patrie reconnaissante (à lire sur le fronton) à des héros étrangers de la Résistance. Après Jean Moulin, et plus récemment Pierre Brossolette, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Germaine Tillon et Jean Zay. Il y entrera avec son épouse Mélinée, d'origine arménienne comme lui, survivante de la guerre, elle, morte en 1989.

C'est que des étrangers/ comme on les nomme encore/ croyaient à la justice ici-bas et concrète... Ces étrangers savaient quelle était leur patrie. Paul Éluard a repris dans son poème ce rabaissement voulu par l'occupant, notamment sur l’Affiche rouge où dix d'entre eux avaient leur portrait, qualifiés d'ar-

mée du crime ; ils étaient venus en France de bon nombre de pays, plus ou moins lointains. Cette affiche de grand format, publiée à 15 000 exemplaires, énorme opération de propagande, une fois mise sur les murs parisiens, eut l'effet contraire, comme le note un article des *Lettres françaises*, avec le propos d'une passante : « Ils ne sont pas parvenus à leur faire de sales gueules. »

Il ne serait que juste et équitable au moins d'énommer tous les membres du groupe. Ce sera sans doute chose faite rue Soufflot. Mais chaque ligne où est mentionné le nom de Manouchian les comprend tous, leur geste de hauts faits, leur mort qui les a définitivement associés. *Missak*

et Mélinée Manouchian, deux orphelins du génocide des Arméniens engagés dans la Résistance française, un livre paru aux éditions textuel, fait de même, et si les Arméniens retiennent peut-être plus l'attention, ce n'est pas seulement à cause de la position de chef des Francs-tireurs et partisans – main d'œuvre immigrée. C'est que sa vie, trop courte, de 1906 à 1944, en dit long sur le vingtième siècle. Elle se lit comme un drame, une tragédie en quatre ou cinq actes.

Et comme si la terrible voie s'était trouvée tracée d'avance, cela commence dès le début du siècle avec un premier génocide, des Arméniens dans l'Empire ottoman. Les chiffres sont déjà effrayants, un million et demi de victimes, comme les images des déportations par wagons à bestiaux. Les orphelins sont recueillis à gauche et à droite, et les jeunes gens, une fois avancés en âge, partent, en France par exemple où, après l'hécatombe de la guerre, on cherche à pallier la pénurie de main-d'œuvre.

Peut-être que le troisième temps, pour ces immigrants, s'avérerait le plus heureux. À les voir regroupés sur les photos, dans des bals, des spectacles, et dans la deuxième moitié des années trente, Missak et Mélinée s'investissent, s'engagent avec enthousiasme dans la mouvance communiste arménienne en France. Et lui, poète, bien que cela ne se fasse pas sans mal, aura la nationalité française, ce qui plus tard lui fera jeter à la face de ses accusateurs qu'ils ont, eux, hérité de cette nationalité, alors que lui et ses compagnons l'ont méritée.

Avec peu de moyens, le groupe a fait le maximum, filé par les Brigades spéciales. Mélinée échappera à l'arrestation, sera cachée par les Aznavourian, les parents du chanteur. Du dénouement, retenons seulement les lignes de la lettre à son épouse le jour de son exécution : pas de haine contre le peuple allemand, le souci de voir ses poèmes, ses écrits édités. « Je suis sûr que le peuple français et tous les combattants de la Liberté sauront honorer notre mémoire dignement. » La panthéonisation viendra exaucer ce vœu, confirmer cette assurance.

Post-scriptum qui a beaucoup à voir : Manouchian au Panthéon, quelques semaines seulement après le vote d'une loi d'autant plus perfide sur l'immigration qu'on comptait sur le conseil constitutionnel pour la retoquer du moins en partie. Exemple détestable du « en même temps » macronien. On ne se consolera pas en regardant ailleurs, où il y a pire, où l'on évoque la remigration, où l'on paie grassement un pays africain pour se débarrasser des immigrants rescapés du Channel. ●

LUXEMBURGENSIA

Kuerz a knackeg

IIII Claire Schmartz

Timba geet an eng nei Ronn: Di erfollegräich Miniatur-Buchrei gëtt em dräi nei Bänn am traditionelle Format vergréissert. Alleguer op Lëtzebuergesch, sinn di kleng Bicher fir jee 4 Euro ni méi laang wéi 40 Säiten. E Grond méi, mol erëm e Buch ze liesen – tëschenouerch, amusiéiert an ouni *Commitment* –, an di perfekt Plaz fir Auteuren, fir en Experiment, wéi een op esou klenger Plaz op de Punkt kennt an eng kuerz a knackeg Geschicht erzielt, déi méi ass wéi just eng Momentopnam.

Déi dräi nei Bänn vun der Serie sinn immens ënnerschiddlech. Ugefaange mat der Kuerzgeschicht *Am Ballon iwwer Lëtzebuerg* (Timba n°20) vum Romain Haas, enger Abenteuerergeschicht am Stil vum Jules Verne a mat engem Goût vum Don Quijote. De Bastler Dr. Henri N. C. Kerschen, dee schonn ëmmer gär a vill gelies huet, ass op der Sich no enger Méiglechekeet, fir och eng Kéier selwer esou e richteg

Abenteuer ze erliewen. D'Geschicht spillt ugangs 20. Joerhonnert, wou hien sech decidéiert, an engem Dag mat engem Ballon en Tour iwwer ganz Lëtzebuerg ze dréinen.

An der Begleedung vu senger Niess Amélie an hirem Mann, dem Erzieler Jang, erliewen si esou munch grouss a kleng Abenteuer an e Koup Journalisten, déi sech op hir Feeschten geheft hunn, an iwwerliewen e Stuerm an e Crash. Et ass eng kuerzweileg Reesgeschicht iwwer skurril Figuren, di wëll Experimenten woen an op eng Expeditioun ginn, ganz am Stil vun de groussen, classeschen Abenteuergeschichten.

Dem Cathy Clement seng Geschicht *Rondel* gehéiert definitiv zu de bis elo beschten Texter vun der Serie. Mat vill Witz an an der spezieller Sprooch vun der Erzielerin, di beim Schwätzen an Denke vill Anglizisme benotzt, gëtt hei e Wendemoment am Liewe vum Finn erzielt. Si

ass Mëtt 50 – a muss sech der Fro stellen, wat bleift, wann een ausgebrannt ass, de Réckbléck just batter ass ... a wéi ee vun do aus viru kome kéint. Hiren Job un der Fleeschthéik gëtt et net mei, un der Keess ze schaffe mécht kee Spaass, hir Elteren an hire Mann si kuerz hannerternee gestuerwen an d'Kanner sinn aus dem Haus. D'Finn plot sech mat enger immenser Middegkeet, ass liewens-midd. Souguer d'Liese mécht hir keng Freed méi. Ronn, kuerz a pointéiert, fänkt d'Cathy Clement eng Situatioun an e Point Tournant an, a gëtt hinnen eng perfekt passend, authentesch Stemm. Absolut ënnert den Top Dräi vun der Timba-Rei.

Dem Sophie Gitzinger säi *Vill Gléck fir de Geburtsdag* widmet sech och engem eeschten Thema, mee op eng aner Manéier a mat enger anerer Approche. Et ass déi éischt Kuerzgeschicht an der Timba-Serie, déi sech op eng fréier Publikatioun vun der selwechter

Schrëftstellerin bezitt, *Vill Gléck am neie Joer* (Timba N°4) – ofgesi vum Julie Vinandy-Schmit hirer zweedeleger Geschicht Engelsfilleken. Elo, siwe Joer no enger schwiereger Diagnose, steet dem Sophie Gitzinger hir Haaptfigur mattem am Liewen a muss sech neien Erausfuorderung stellen – zum Beispill der Sich no engem Partner –, och wann d'Zukunft nach ëmmer ongewëss ass an d'Fro „Wéi laang nach?“ wéi en Damokles-Schwäert iwwert allem hänkt ... Intim an optimistesches, geet et em Froen, di eis all am Liewen (och ënner manner dramateschen Ëmstänn) betreffen.

Et ass e Pleséier, déi nei an esou ënnerschiddlech Kuerzgeschichten aus dëser Serie ze entdecken, déi eng grouss Beräicherung fir d'Literatur op Lëtzebuergesch ass an eng eenzegaarteg Plattform bitt, fir Neies ze entdecken – an och kuerz Texter an engem flotten, onkomplizéiert Format zougängelech an deelbar ze maachen. ●

Romain Haas: *Am Ballon iwwer Lëtzebuerg*. TIMBA N°20.
Cathy Clement: *Rondel*. TIMBA N°21.
Sophie Gitzinger: *Vill Gléck fir de Geburtsdag*. TIMBA N°22.

S

T

|

L

Obsolescence, tournevis et pâtisseries

IIII Benjamin Bottemer



On ouvre, on démonte, on répare

Margé le froid glacial qui sévit en cette mi-janvier, ils sont plusieurs à avoir rejoint Saeul, bouilloire, grille-pain ou machine à café sous le bras. Dans la salle des fêtes de la plus petite commune du Luxembourg (960 habitants), boissons chaudes et petits gâteaux les attendent. Mais ce n'est pas une kermesse qui se tient là : sur les tables, de lourdes caisses à outils sont disposées et, juste derrière, des bénévoles à l'air concentré s'affairent, outils en main. Nous sommes dans l'un des trois rendez-vous organisés ce week-end au Grand-Duché par l'asbl Repair café Lëtzebuerg. Ce type d'événements, imaginés en 2009 par une militante écologiste et journaliste néerlandaise, consiste à mettre des outils à disposition du public pour réparer, avec l'aide de volontaires, divers objets du quotidien. Comme nous l'explique Marcel Barros, président de l'association, dans les faits ce sont surtout les réparateurs qui sont à l'ouvrage. « Souvent les gens n'osent pas mettre la main à la pâte, explique-t-il. Mais ils prennent courage en nous regardant ! ».

On déniché quelques intrépides comme Giovanni, qui travaille dans la finance et joue les « assistants ». « J'ai toujours su démonter, mais pas remonter ! rigole-t-il. Ça fait un an que je viens aux Repair cafés, pour apprendre ». Quant à Norbert, mordillant une branche de ses lunettes, il regarde intensément un bénévole analyser son aspirateur. Lorsque celui-ci lui explique qu'il va tenter de contourner le module électronique de l'appareil, il acquiesce silencieusement. Jacques, un volontaire avec une carrière d'ingénieur derrière lui, est un peu plus sûr de lui. « J'ai toujours tout réparé chez moi, regarder faire des artisans qui ne savaient pas travailler m'agaçait, explique-t-il. Aujourd'hui, avec les tutoriels sur Internet, on peut apprendre facilement ». L'association ne dispose que de ressources limitées en pièces détachées et ne peut pas toujours se substituer à l'intervention d'un professionnel ou du fabricant, qui peuvent facturer un montant aussi élevé que le coût d'un appareil neuf. « Utiliser des pièces démontables et donc mieux réparables, ça représente un surcoût pour l'industriel » glisse Jacques.

Marcel Barros, le président, a appris à bricoler très jeune en famille. « Quand on a peu de moyens, on apprend vite » explique-t-il. Présent depuis la création de Repair café Lëtzebuerg en 2013, il coordonne 170 bénévoles intervenant dans tout pays et jusqu'à Longwy ou Arlon. « Ce sont les Belges de Repair for future qui nous ont

guidé à l'origine » indique-t-il. Avec environ trois événements par week-end, l'association luxembourgeoise n'a pas à rougir de son dynamisme. Le Cell (Centre for Ecological Learning Luxembourg) co-organise les Repair cafés avec l'association de Marcel Barros, qui bénéficient du soutien du ministère de l'Environnement et de fonds comme ceux du Leader, un programme européen d'initiatives en faveur du développement rural. Les intercommunalités et les communes accueillent volontiers les Repair cafés : en plus d'un service apprécié des habitants, ça leur permet d'améliorer leur note dans le cadre du Pacte Climat, et ainsi de bénéficier de subventions supplémentaires. Marcel Barros est lui-même conseiller énergie pour Klima-Agence, désignée par le Ministère comme « pôle de compétences pour la gestion et l'assistance technique » du Pacte Climat. « Depuis la crise sanitaire, et encore plus avec la hausse des coûts de l'énergie et de l'immobilier, on a de plus en plus de monde dans nos événements » remarque ce dernier, également conseiller communal de Mertzig.

Dans la salle des fêtes de Saeul, la moyenne d'âge des réparateurs se situe plutôt au-delà de cinquante ans. La majorité des « clients » (qui sont venus, pour la plupart, avec un petit billet pour l'association) n'en est pas très loin, à l'image de Viviane et Joseph, un couple de bikers venu avec son appareil à fondue fabriqué en 1998. Joseph est absorbé dans l'observation du dépannage. « J'aime mes objets, je ne veux jamais rien jeter, confie Viviane. Quand je rachète un appareil, les vendeurs me disent de ne plus m'attendre à ce qu'il tienne trente ans ». Atmosphère de victoire quelques mètres plus loin : une bouilloire a été ramenée à la vie. « On cherche des jeunes, pour les dépannages en informatique », glisse Marie-Claude, chargée de l'accueil. En attendant la montée en compétences, les bénévoles du Repair café sont en première ligne pour lutter contre l'obsolescence programmée ; avec les moyens du bord. ●

land

09.02.2024

L'ENDROIT



Lucilin

Aux beaux jours, c'est sans doute une des terrasses les plus prisées de la ville, un écran ensoleillé avec vue sur la Gëlle Fra. Cela n'a pas suffi pour sauver le Nala qui, le temps d'une saison, avait succédé au Zanzen. Place désormais, à la même adresse de la rue Notre

Dame, au Lucilin. Derrière ce nom, il y a d'abord la volonté de diversification du groupe de Claude Wagner (Citabel, Batiself, Freelanders, Vincent Verlaine...). Il a confié l'ouverture au secteur la restauration à sa fille Camille. On lui doit déjà le Gusto Naturale à Schiffflange. Elle poursuit ici avec une carte teintée d'influences italiennes et françaises. On y déguste par exemple le baccalà alla vincentina (morue avec des oignons) ou des tagliatelle au ragoût de sanglier avec une confiture de baies rouges. Un plat sucré-salé aussi original que raffiné. L'accent est aussi mis sur les viandes cuisinées à la flamme, comme une côte de veau ou un tomahawk de

boeuf. Les plats sont très copieux, ce qui explique sans doute les prix plutôt élevés à la carte. Le midi, on se tournera plutôt sur le business-lunch à 38 euros pour trois services. Pour les vins, on apprécie les excellents conseils de Dušan qui connaît parfaitement les terroirs italiens (même si là aussi, les prix grimpent vite). Le cadre a été entièrement repensé pour offrir trois salles et trois ambiances. À l'avant, côté rue, le bar avec une solide carte de cocktails et de gins et des grignotages plus ou moins cuisinés (scampis en tempura, frites, club sandwich au poulet, charcuterie, bruschetta...). L'ambiance peut y être bruyante et éthylique quand des groupes s'y installent. Suit

une salle plus raffinée, avec vue sur la cuisine, puis la véranda aménagée qui se prolonge avec la fameuse terrasse où on nous promet une carte spécifique pour l'été (photo : Kevin Eiffener). FC

DER VEREIN

Eppelduerfer Kidult

Ende Dezember strich der Verein „Eppelduerfer Jugend“ seinen Namenszusatz „Jugend“. Man sei nun der Verein der Eppeldorfer. Eine Kerngemeinschaft sei zusammen mit dem Verein gealtert, die nun nicht mehr so jungen Menschen wollen

sich aber weiterhin für das Dorfleben einsetzen. Die Eppeldorfer sind junggebliebene Erwachsene. Der erwachsen gewordene Jugendspirit ist aber nur ein Grund für die Umbenennung, denn es fehlt dem Verein an Nachwuchs. Deshalb soll die Namensanpassung zugleich das Fortbestehen des Vereins sichern. Diese Zweitgeburt hat der Verein in einem Presseschreiben mitgeteilt, so außergewöhnlich fand sie den „besonderen Tagesordnungs-Punkt“ ihrer Hauptversammlung. Wer sich mit den Junggebliebenen freuen will, darf zur 40. Ausgabe des Spaghettifestes am 15. August erscheinen. Es

findet seit letztem Jahr als „Green Event“ statt, bei dem möglichst auf Einweg-Artikel verzichtet wird und lokale Erzeugnisse sowie fair gehandelte Produkte verwendet werden. Wer den Kidult, also das erwachsene Kind in sich spürt, kann an der jährlich stattfindenden Lan-Party der Eppeldorfer teilnehmen und ein Wochenende lang gamen (Foto: Facebook) SM

